

Après- demain

Organe
de la Fondation
Seligmann

N° 31 (NF) / N° 32 (NF) — Octobre 2014 — Le numéro : 9 €

DEMAIN L'AFRIQUE

GUY SNANOUDJ

Demain l'Afrique

ABDOU DIOUF

L'apprentissage électronique,
une opportunité pour les pays francophones d'Afrique

AMADOU GALLO DIOP

Être, Savoir, Devenir

CÉLINE THIRIOT

Quel(s) États pour quelles ambitions ?

PIERRE VERMEREN

Les enjeux nationaux et internationaux
du processus constitutionnel tunisien (2011-2014)

SAMUEL NGUEMBOCK

L'Union africaine : une puissance diplomatique ?

MICHEL RAIMBAUD

Le Soudan, combien de divisions ?

LAETITIA BUCAILLE

Une Afrique du Sud réconciliée ?

LIONEL ZINSOU

L'investissement en Afrique - Mythes et Réalités

DONATIEN NJOMO

Les ressources minières, le pétrole, et après ?

PHILIPPE HUGON

L'agriculture durable en Afrique

JEAN-BOSCO BAZIÉ

Accès à l'eau : l'Afrique entre abondance et pénurie

ANNA FICHTMÜLLER

Vers une émergence des classes moyennes ?

SARAH ZOUHEIR

Ces femmes qui font bouger le Maroc

AMADOU ELIMANE KANE

Éthique, culture, éducation et renaissance africaine

EXEMPLE À SUIVRE :

La Cimade - Offrir un espace renforçant l'estime de soi et le lien mère-enfant

LES ACTIONS SOUTENUES PAR LA FONDATION SELIGMANN

À LIRE :

Les livres qui ont retenu l'attention d'*Après-demain*

PRIX SELIGMANN 2014 CONTRE LE RACISME :

Le royaume sans racine, par Sema Kiliçkaya

Rédacteur en chef : Guy Snanoudj

Rédaction, administration : BP 458-07 - 75327 Paris Cedex 07

Non vendu dans les kiosques

ISSN 0003-7176

www.fondation-seligmann.org

Renseignements en dernière page

Prochain numéro :
LE LOGEMENT

Auteurs et idées-clefs de ce numéro

Page 3

Demain l'Afrique

Par **Guy Snanoudj**, rédacteur en chef du Journal « Après-demain ».

Page 5

L'apprentissage électronique, une opportunité pour les pays francophones d'Afrique

Par **Abdou Diouf**, Secrétaire général de la « Francophonie » depuis 2002, Président de la République du Sénégal de 1981 à 2000.

L'apprentissage électronique a fait naître un nouveau rapport au savoir, en le rendant plus accessible à des publics éloignés des lieux d'enseignement, ne pouvant pas se déplacer ou n'ayant pas le temps de suivre une formation classique. Consciente de l'enjeu que représente la démocratisation de l'éducation et des possibilités qui en découlent en matière de développement économique et social, la Francophonie accompagne les pays francophones d'Afrique dans la modernisation de leur système éducatif.

Page 7

Être, Savoir, Devenir

Par **Amadou Gallo Diop**, Professeur de médecine, neurobiologiste à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

L'éducation et la santé sont les deux piliers indispensables à tout projet économique d'émergence et de développement durable en Afrique. D'une part, il convient d'assurer un environnement propice à l'éveil des enfants par l'accès à une excellente nutrition et aux soins médicaux, ainsi qu'à la pratique d'activités physiques et ludiques. D'autre part, l'école doit être un acteur communautaire en transmettant les messages de préventions et les règles d'hygiène de vie, en évaluant l'état sanitaire des enfants et en instaurant leur suivi médical.

Page 9

Quel(s) États pour quelles ambitions ?

Par **Céline Thiriot**, Maître de conférences de Science Politique à Sciences Po Bordeaux, Laboratoire « Les Afriques dans le monde ».

L'État est indispensable à la mise en œuvre de politiques publiques de sécurité, d'éducation, de santé... en faveur de sa population. Il est le seul à pouvoir garantir la redistribution des richesses. Le renforcement des États dans leurs capacités fonctionnelles et structurelles s'avère fondamental au développement du continent africain, qui se doit, pour l'avenir de ses populations, d'utiliser au mieux ses ressources.

Page 11

Les enjeux nationaux et internationaux du processus constitutionnel tunisien (2011-2014)

Par **Pierre Vermeren**, Professeur d'histoire du Maghreb contemporain à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut des mondes africains.

Si les élections législatives et présidentielles tunisiennes des 23 octobre et 23 novembre 2014 aboutissent à l'élection d'un Parlement et d'un Président démocratiquement élus, un pas énorme aura été franchi dans la région. Quatre ans après le « printemps arabe », la Tunisie aura réussi sa transition démocratique en dépit des violences et fera figure d'exception dans le monde arabe.

Page 13

L'Union africaine : une puissance diplomatique ?

Par **Samuel Nguembock**, Chercheur associé à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), membre de « Thinking Africa ».

En moins de dix ans, l'Union africaine a su se positionner comme acteur dans la gestion des conflits et dans le développement global du continent. Cependant, pour qu'une diplomatie panafricaine soit entendue, elle doit répondre aux défis structurels et politiques auxquels elle est confrontée, qui limitent son efficacité dans les négociations internationales, qu'elles soient commerciales ou stratégiques.

Page 15

Le Soudan, combien de divisions ?

Par **Michel Raimbaud**, ancien Ambassadeur de France au Soudan, en Mauritanie et au Zimbabwe.

Les Égyptiens ont créé le Soudan, les Anglais ont inventé le Sud-Soudan. De cette partition, qui devait conduire à la paix, persiste une guerre larvée entre le Nord et le Sud, alimentée par les ingérences étrangères, qui ne voient que leurs intérêts économiques avec le pétrole et politiques avec la déstabilisation du monde arabe. 2015 sera une année d'élections présidentielles dans les deux Soudans, mais on ne s'y fait pas d'illusions !

Page 19

Une Afrique du Sud réconciliée ?

Par **Lætitia Bucaille**, Chercheur associée au CERI-Sciences Po, co-lauréate du Prix Seligmann 2011 contre le racisme pour « Le pardon et la rancœur » (Payot, 2010). Grâce à l'instauration de la Commission Vérité et Réconciliation, le dialogue entre victimes et bourreaux, militants des mouvements de libération nationale et policiers a commencé afin que la population divisée apprenne à vivre ensemble. Même si l'adhésion au processus semble unanime, le principe d'égalité entre les individus reste un obstacle au nouveau pacte social.

Page 21

L'investissement en Afrique - Mythes et Réalités

Par **Lionel Zinsou**, Président du fonds d'investissement PIA Partners.

Grâce à ses ressources naturelles et aux investissements qu'elles suscitent, grâce au jeu de la mondialisation, l'Afrique des rentes a fait place à une Afrique de la valeur ajoutée, de l'industrie et des services. Pour comprendre la croissance africaine, il faut dépasser les idées reçues pour s'apercevoir alors que la révolution financière est endogène au continent.

Page 24

Les ressources minières, le pétrole, et après ?

Par **Donatien Njomo**, Professeur à l'Université de Yaoundé 1 (Cameroun), directeur du laboratoire d'analyse des technologies de l'énergie et de l'environnement.

L'Afrique dispose d'énormes ressources en énergies renouvelables, ce qui, au vu de l'épuisement inéluctable des ressources fossiles et du réchauffement climatique qu'elles causent, est un avantage certain pour l'avenir du continent. Engager une transition vers les énergies décarbonées, c'est accéder à de nouvelles sources de financement pour le développement des pays africains, c'est lutter contre la pauvreté.

Page 26

L'agriculture durable en Afrique

Par **Philippe Hugon**, directeur de recherche à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), en charge de l'Afrique.

Le potentiel agricole africain est considérable. Ce constat entraîne la convoitise des investisseurs publics et privés qui voient dans les terres agricoles africaines l'opportunité de s'enrichir au détriment de la population. La croissance verte pourrait bien être le devenir de l'Afrique, combinant efficacité économique, respect de l'environnement et lutte contre la spéculation agraire.

Page 28

Accès à l'eau : l'Afrique entre abondance et pénurie

Par **Jean-Bosco Bazié**, Directeur général de l'ONG « Eau Vive ».

Le continent africain connaît une situation paradoxale concernant l'eau : il dispose d'importantes ressources en eau, et malgré tout un tiers de sa population n'a pas accès à des services pérennes et de qualité en matière d'eau et d'assainissement. Au regard de la croissance démographique, et notamment de la poussée urbaine, l'Afrique doit se doter d'infrastructures permettant une meilleure gestion de la ressource et des services qui en découlent.

Page 30

Vers une émergence des classes moyennes ?

Par **Anna Fichtmüller**, doctorante à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, membre du groupe de recherche « Les classes moyennes en Afrique ».

Peut-on parler de classes moyennes en Afrique ? Au vu du contexte ougandais, il semble plus pertinent de considérer une classe émergente, dont les membres, disposant certes de revenus, peuvent à tout moment retomber dans la pauvreté. Leur vulnérabilité économique les pousse à diversifier leurs sources de revenus et à consommer raisonnablement.

Page 33

Ces femmes qui font bouger le Maroc

Par **Sarah Zouheir**, collaboratrice politique, diplômée de Sciences Po et de la London School of Economics en politiques urbaines.

Loïn des stéréotypes qui perdurent en Occident, les femmes maghrébines se regroupent, se mobilisent pour leur égalité et leur liberté, et obtiennent des avancées, notamment au Maroc par la réforme du Code du statut personnel qui consacre l'égalité entre les hommes et les femmes dans le noyau familial.

Page 35

Éthique, culture, éducation et renaissance africaine

Par **Amadou Elimane Kane**, écrivain poète, fondateur de « La Case des poètes » afin de promouvoir la poésie auprès des scolaires français.

La renaissance africaine est une démarche qui propose un ensemble de valeurs en rupture avec les représentations afro-pessimistes. Elle n'est possible que par le respect de l'éthique, principalement par les dirigeants des États africains, car l'éthique est porteuse de changements politique, économique, social et culturel, nécessaires au développement.

Page 37 - Exemple à suivre

Offrir un espace renforçant l'estime de soi et le lien mère-enfant : la clé d'un accompagnement réussi

La Cimade revient sur l'avancée du projet d'hébergement et d'accompagnement de femmes étrangères victimes de violences et de leurs enfants, mené depuis 2012 et soutenu par la Fondation Seligmann.

Page 39 - Les actions soutenues par la Fondation Seligmann

Page 41 - À lire : les livres qui ont retenu l'attention d'Après-demain

Page 43 - Prix Seligmann 2014 contre le racisme

Le royaume sans racines, par Sema Kiliçkaya

Guy SNANOUDJ

DEMAIN L'AFRIQUE

« **N**ous n' avons pas fini d' expier les crimes de nos ancêtres blancs, qui se crurent tout permis, imbus qu' ils étaient de leur "supériorité" », s'exprimait ainsi René Dumont dans *L' Afrique noire est mal partie*, publié en 1962 et actualisé en 1973. Ce livre a eu, lors de sa publication, un fort retentissement et a marqué pour longtemps l'idée que la France - et le monde occidental - se faisait du continent africain. Pour autant, il n'adopte pas une posture manichéenne. Il dresse des constats et émet des recommandations en direction des dirigeants africains. Le développement de l'industrie pour faire contrepoids à l'agriculture est une des préconisations sur lesquelles il insiste le plus. L'hypertrophie des administrations au détriment des activités productives alimente un diagnostic sans concession sur les causes du sous-développement. Le poids de la corruption induite par des activités de services ne créant aucune richesse est sous-jacent à cette analyse.

C'est pour faire un bilan de l'évolution de l'Afrique, et surtout se projeter sur son avenir, qu'*Après-demain* s'est attelé à la production de ce numéro. Il fait écho au numéro 452-453 d'*Après-demain* de mars-avril 2003 consacré à « L'Afrique aujourd'hui ». Les auteur(e)s des articles qui le composent sont des spécialistes de l'Afrique : experts en géopolitique, historiens, scientifiques, économistes, acteurs de la société civile et du monde politique, écrivains... Le parti délibérément pris a été d'identifier les facteurs de développement et de progrès de l'Afrique, sans nier les problèmes, mais en refusant d'en faire une fatalité, un « malheur ».

L'éducation est, pour l'Afrique, un enjeu primordial au regard de ses espoirs de développement. Le Secrétaire général de la *Francophonie*, Abdou Diouf, est bien placé pour savoir ce que les nouvelles technologies peuvent apporter aux méthodes d'enseignement « classiques », et plus généralement à un continent dont la démographie est croissante et les infrastructures scolaires insuffisantes face aux besoins. Elle est également un levier essentiel pour l'amélioration de la santé publique. Savoir se prémunir des maladies et se soigner sont les conditions de la maîtrise des problèmes sanitaires. Symétriquement, la bonne santé est un préalable à la bonne instruction et à la bonne éducation (Amadou Gallo Diop).

Le dossier contient des réflexions relatives à l'évolution des institutions (Céline Thiriot) et sur les espoirs suscités par le processus constitutionnel tunisien (Pierre Vermeren). Il s'interroge sur le poids de l'Union africaine en matière diplomatique (Samuel Nguembock). Deux pays font l'objet d'un article spécifique. Le Soudan, avec la remise en cause des frontières issues de la colonisation, ne semble pas être sur le point de devenir une zone de quiétude (Michel Raimbaud). L'évolution chargée d'espoirs et d'inquiétudes de l'Afrique du Sud mérite qu'on se penche sur son exemple (Lætitia Bucaille).

Économiquement, l'Afrique reste confrontée à des enjeux de taille. Considérée comme un continent d'avenir, il faut que la prophétie laisse place au constat.

La répartition et l'impact des investissements étrangers (Lionel Zinsou), les ressources minières et pétrolières (Donatien Njomo), le développement d'une agriculture durable (Philippe Hugon) et le problème de l'accès à l'eau et à l'assainissement (Jean-Bosco Bazié) illustrent la cohabitation, voire l'antagonisme entre les atouts, les forces de l'économie africaine et ses faiblesses, ses freins et ses risques.

Au-delà des questions économiques, essentielles, il est indispensable de se pencher sur l'évolution des sociétés africaines. La question de l'existence d'une classe moyenne est souvent posée dans les pays en voie de développement. Sans elle, la stabilisation d'un pays n'est pas garantie. Pour le moment, certains pays d'Afrique comme l'Ouganda ont une classe émergente dans laquelle les habitants ne font que passer en fonction des circonstances (Anna Fichtmüller). Le rôle des femmes est essentiel pour le développement de l'Afrique. Il résulte souvent d'un combat de tous les instants (Sarah Zouheir).

L'espoir pour l'Afrique et le combat contre les représentations afro-pessimistes sont subordonnés à la possession et au respect d'une éthique sans faille, sans

compromission. Sans elle, la lutte contre la corruption, l'établissement d'un régime politique démocratique, le respect de chacun, sont condamnés d'avance (Amadou Elimane Kane).

C'est donc pour permettre au lecteur de penser une Afrique en progrès que ce numéro d'*Après-demain* a été confectionné. Volontariste, il n'en ignore pas moins les réalités. Deux parmi d'autres sont susceptibles de rebattre les cartes dans un sens non souhaitable : la violence des mouvements fondamentalistes et la pandémie Ebola. Le risque de voir une crise majeure nationale ou régionale éclater n'est pas absent, loin de là. L'idée d'une fatalité africaine peut ressurgir à tout moment. Les populations africaines en seraient les premières victimes. Avec l'aide indispensable des pays riches, l'Afrique a des atouts pour traverser ces nouvelles épreuves. Souhaitons-lui de réussir.

Guy Snanoudj

rédacteur en chef du Journal *Après-demain*



LES BOURSES 2014-2015 de la FONDATION SELIGMANN

Appel à candidatures

La FONDATION SELIGMANN décerne, à la fin de chaque année scolaire, plusieurs bourses d'une valeur de 1 000 € qui récompensent des projets réalisés par des classes de collégiens, lycées ou apprentis, seules ou avec les membres de la communauté éducative, traduisant leur désir du "Vivre ensemble" et leur refus du racisme et du communautarisme.

Les BOURSES 2014-2015 de la FONDATION SELIGMANN, exclusivement réservées aux établissements de Paris, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis, seront attribuées par un jury, désigné par le Conseil d'administration de la Fondation, qui se réunira en mai 2015 pour délibérer. Le journal *Après-demain*, organe de la FONDATION SELIGMANN, publiera la liste des lauréats et des bourses attribuées.

Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le site de la Fondation Seligmann (rubrique « Les bourses ») :

www.fondation-seligmann.org

Les candidatures seront à adresser à la FONDATION SELIGMANN
BP 458-07 - 75327 PARIS Cedex 07

Avant le 17 avril 2015

Site : www.fondation-seligmann.org Contact : fondation-seligmann@fondation-seligmann.org

Abdou DIOUF

L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE

L'Afrique s'affirme chaque jour davantage comme un continent d'avenir. Porté par une croissance démographique forte, une jeunesse ambitieuse et de nombreux atouts, le continent dispose de belles perspectives de développement pour les décennies à venir. Pourtant, nous le savons, les défis sont encore nombreux, et un développement pérenne, bénéficiant au plus grand nombre, passe par des avancées dans certains domaines, au premier rang desquels figure indiscutablement l'éducation.

L'AFRIQUE DANS LE MOUVEMENT MONDIAL DE TRANSFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT

Parmi les champs qui connaissent des bouleversements majeurs depuis l'entrée de notre monde dans l'ère du numérique, celui de l'éducation figure sans nul doute au premier plan. La montée en puissance de l'apprentissage électronique, qu'en Francophonie nous définissons comme un apprentissage utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC)¹, représente l'un des aspects les plus visibles de ces transformations. Cette modalité d'apprentissage a fait naître un nouveau rapport au savoir, en le rendant plus accessible à des publics éloignés des lieux d'enseignement, à des personnes aux besoins spécifiques ne pouvant pas se déplacer ou n'ayant pas le temps de suivre des formations classiques dans des salles de classe. Cet élargissement du champ des possibles pour les apprenants correspond à une réelle démocratisation de l'éducation. Aujourd'hui, l'Afrique regorge d'initiatives innovantes, audacieuses et propices à faire accéder à la connaissance un nombre toujours croissant

de jeunes, mais aussi d'adultes, dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie. Il y a lieu de se réjouir de ces changements, qui, à la faveur du développement des télécommunications et de l'Internet - jusque dans les zones les plus reculées - ouvrent une fenêtre sur le monde à des millions de personnes. Néanmoins, il importe de conserver à l'esprit certaines questions qui sont, et demeureront, cruciales pour que les potentialités des nouvelles formes d'apprentissage puissent bénéficier pleinement à l'Afrique. Principalement - et il s'agit là d'une problématique qui concerne plus globalement tout le développement du continent - il n'y aura de meilleures solutions, de meilleures formations, de meilleurs contenus, que celles et ceux développés en Afrique, par et pour les Africains. Bien sûr, de nombreuses institutions d'enseignement des pays du Nord proposent aujourd'hui d'excellentes formations, qui sont autant de possibilités offertes aux publics du Sud. Mais, tout comme les pays ont été amenés à développer leurs propres manuels scolaires, les institutions africaines d'enseignement sont aujourd'hui pleinement engagées dans la création de formations adaptées aux besoins et aux réalités des populations concernées. Car, c'est en s'ancrant dans leur terreau culturel et historique, en faisant vivre leurs valeurs et leurs richesses, que les Africains pourront toujours davantage se tourner vers l'avenir, concilier pensée globale avec agir local, et permettre à leurs pays d'occuper la place qu'ils méritent dans le monde décroissant et en perpétuelle mutation qui est le nôtre.

Naturellement, les acteurs engagés sur ce chemin ont énormément à apprendre les uns des autres, et la coopération occupe ici encore une place très importante. La Francophonie, qui a fait de l'éducation une de ses priorités en matière de coopération et de plaidoyer, est pleinement engagée dans cette dynamique.

LA FRANCOPHONIE, UN ACTEUR DE POINTE DE L'INNOVATION TECHNO-PÉDAGOGIQUE

Selon les dernières projections de l'*Observatoire de la langue française*, le nombre de locuteurs du français en Afrique dépassera les 600 millions en 2050². Sur ce continent se joue donc une part importante de l'avenir de la Francophonie et de la langue qui en est le ciment. C'est pour cette raison que nous y attachons autant d'importance. Conscients du rôle crucial des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, la diffusion des savoirs et la promotion de notre langue commune, nous nous sommes engagés, depuis de nombreuses années déjà, à accompagner nos États et gouvernements dans ces évolutions. En adoptant la Stratégie de la Francophonie numérique en 2012 au Sommet de Kinshasa, nos chefs d'État et de gouvernement ont affirmé le rôle d'impulsion et d'anticipation de l'*Organisation internationale de la Francophonie* (OIF) et des opérateurs francophones dans le domaine - au premier rang desquels l'*Agence universitaire de la Francophonie* (AUF) et *TV5Monde*.

Cette stratégie fait du numérique un outil central de circulation de la connaissance, de développement économique et de partage des valeurs humanistes de la Francophonie. Elle s'inscrit en synergie avec le mouvement des Ressources éducatives libres (REL), initié par l'*UNESCO* en 2002³. Les REL représentent un outil puissant pour améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages, dans la perspective des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) fixés à Dakar en 2000. À présent, la majorité des ressources éducatives produites par la *Francophonie* ou financées par elle, sont libres de droits, réutilisables et modifiables. Les contenus développés pour le premier Cours en ligne ouvert et massif (CLOM) francophone peuvent ainsi être exploités par tous les acteurs du domaine, gratuitement et sans restriction. En appuyant le développement d'initiatives sur les REL, la Francophonie participe à renforcer la présence du français sur la toile - où les contenus éducatifs sont encore majoritairement anglophones - et à donner davantage d'outils aux enseignants francophones du Sud comme du Nord.

Mais il est une action que nous développons qui me tient particulièrement à cœur tant elle est innovante, prometteuse et adaptée à la réalité de nos États et gouvernements : l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres. L'IFADEM a été lancée à l'issue du Sommet de Bucarest (2006), dans le but de fournir une solution innovante au défi de l'amélioration de la qualité de l'éducation en français. Elle cible

les enseignants du primaire dans les zones rurales de nombreux pays de l'espace francophone où le français est une langue d'enseignement. Grâce à un partenariat étroit entre l'OIF et l'AUF, cette initiative s'appuie sur une démarche de co-construction, qui implique fortement les ministères de l'Éducation, et déploie un enseignement à distance classique, introduisant les technologies de l'information et de la communication. Des espaces numériques sont ainsi installés dans les zones rurales concernées. Ils permettent aux enseignants de découvrir l'informatique et Internet, et d'accéder à des connaissances presque illimitées. À ce jour, IFADEM a permis la formation d'environ 10 000 enseignants⁴, grâce à une solide expertise et à de nombreux partenariats. C'est une initiative qui a obtenu d'importants financements de la part de grands bailleurs de fonds internationaux.

Il faut également mentionner les formations développées et proposées à distance, par l'enseignement en ligne, aux étudiants francophones - africains et du monde entier - rendues possibles par l'*Agence universitaire de la Francophonie*. Il s'agit de l'un des plus vastes réseaux universitaires du monde, qui regroupe près de 800 établissements sur les cinq continents. L'AUF a fait de l'enseignement à distance et du numérique une priorité depuis de nombreuses années, et représente aujourd'hui une référence en la matière.

Cette révolution qui est en marche permet d'ores et déjà d'abolir les distances, de réduire les coûts, de cibler toujours mieux les besoins des apprenants. Consciente de l'enjeu que représentent ces transformations et de leur potentiel pour le développement économique et social, la Francophonie continuera à accompagner ses États et gouvernements sur le chemin de la modernisation des systèmes éducatifs.

Abdou Diouf

Secrétaire général de la Francophonie

Voir aussi :

Organisation internationale de la Francophonie : www.francophonie.org

Agence universitaire de la Francophonie : www.auf.org

TV5Monde : www.tv5monde.com

IFADEM (l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres) : www.ifadem.org

Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous 2013-2014 (UNESCO) : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002261/226157f.pdf>

1. L'*UNESCO* utilise le terme « apprentissage électronique » comme traduction du terme anglophone « *e-learning* », voir <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/icts/e-learning/>

2. <http://www.francophonie.org/Denombrement-des-francophones.html>

3. <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/access-to-knowledge/open-educational-resources/>

4. <http://www.ifadem.org/fr>

Amadou GALLO DIOP

ÊTRE, SAVOIR, DEVENIR

Aucune nation n'a pu se développer sans donner une bonne éducation à ses filles et fils. Rappelons qu'**éducation** vient de *ex-ducare* : instruire et former (l'enfant) pour sortir de la maison, aller vers le **groupe** social (et affronter les réalités). Et les résoudre, si problématiques ; et les faire prospérer, si porteurs. Encore faut-il que cet être soit en bonne santé. Les penseurs des économies locales ou globales assèment toujours la même rhétorique, considérant les secteurs de la santé et de l'éducation comme **sociaux**, et donc non producteurs de richesse. Alors qu'investir dans la santé et l'éducation est rentable, à terme, pour les États et créateur de richesse et d'emplois. Leurs mises en place, maintenance et modernisation font beaucoup tourner les secteurs du bâtiment, des équipements, des technologies et des services. Du point de vue des ressources humaines, ils forment des travailleurs sains et acteurs de développement.

SAVOIR

Quand vous visitez les établissements publics africains d'éducation et les campus universitaires, vous êtes choqués par l'aspect hideux de l'environnement, l'insalubrité, le désordre ambiant et la promiscuité. Il est prouvé *neurobiologiquement* que durant la première décennie de vie, et tout particulièrement les trois à six premières années, la variété et la qualité des stimulations cérébrales (et des apports nutritifs) sont déterminantes pour le réseautage neuronal. L'enfant africain naît avec un potentiel de développement psychomoteur avantageux. Comparé à ses congénères des autres régions du monde, il s'assoit, se tient debout et marche précocement. Il est, en outre, exposé tôt au multilinguisme. Mais ce terrain propice aux acquisitions diverses est malheureusement détérioré par un environnement délétère et un apport nutritionnel insuffisant. Cette situation est renforcée par la perte de faits culturels qui avaient cours dans les sociétés africaines et qui étaient riches de pratiques ludo-éducatives favorables justement à l'*ex-ducare*.

Suite aux ajustements structurels imposés par les institutions de Bretton Woods il y a deux décennies, on avait dû recruter des « contractuels » peu diplômés,

dont les effets se font encore sentir aujourd'hui jusqu'au niveau des universités par l'arrivée d'étudiants mal préparés aux études supérieures. Ils ont eu pour conséquence de favoriser le développement de l'enseignement privé, de la maternelle au supérieur, en passant par le secondaire. Les familles insatisfaites de l'école publique paupérisée et saturée, avec son système de double flux (des élèves le matin et d'autres l'après-midi) et ses grèves récurrentes, ont consenti à des sacrifices pour inscrire leurs ouailles dans « **le privé** ». Ce secteur, bien qu'investi par des **gens d'affaires**, a contribué à relever la qualité de l'enseignement. Par une meilleure organisation, une obligation mutuelle de résultats, ces étudiants sont plus efficacement exposés à une formation pratique. Le carnet d'adresses, et parfois l'expérience, des propriétaires de ces universités et écoles supérieures privées contribuent à un certain pragmatisme qu'on ne retrouve pas au sein de l'université publique.

Que faire ? Pour la prime enfance, il est nécessaire de rappeler que tout se passe dans la première décennie de la vie. Il convient d'assurer une excellente nutrition aux jeunes écoliers - s'il le faut en ré-instituant les distributions de rations protéiniques (lait, céréales), notamment dans les zones défavorisées - de les vacciner, grâce à une coopération entre milieux scolaires et sanitaires, et de favoriser leur imprégnation précoce dans des activités physiques sportives et ludiques. C'est dans cette période de vie que s'ancrent l'estime et la confiance en soi et les bons réflexes sanitaires et civiques. L'éveil à la curiosité scientifique et l'émergence de diverses vocations trouvent là aussi un terrain favorable et réceptif.

Actuellement, les meilleures réussites constatées dans plusieurs pays africains se retrouvent dans les établissements privés et dans ceux qui ont maintenu le système de l'internat - qui a aussi été sabordé par les plans d'ajustements structurels, auxquels ont échappé les lycées de type « Prytanée militaire » ou « Maison d'éducation ». Dans ces établissements publics, l'instruction et l'éducation sont assurées à tous les pensionnaires, quelle que soit leur origine. Un suivi santé est garanti. Une saine émulation y est favorisée. Les États doivent se donner les moyens de démultiplier ces modèles qui

sont de durables *success stories* depuis plusieurs décennies. À défaut, revenir sur le système des internats, qui ont donné leur chance à des générations d'élèves originaires de milieux défavorisés, pour pouvoir poursuivre dans d'assez bonnes conditions de brillantes études.

Concernant le financement de l'éducation, comment peut-on admettre, en 2014, que le coût total d'une année académique d'un étudiant sénégalais, par exemple, soit l'équivalent d'un mois, voire d'une semaine, de frais de scolarité d'un enfant de 4 ans qui va à la maternelle ; les excès pouvant atteindre 50 000 francs CFA mensuels (75 euros à plus de 100 euros parfois). C'est économiquement irrationnel. Mais, il faut bien que quelqu'un paye : l'étudiant, la famille, l'État sous une forme ou une autre (bourse ou aide conséquente), les entreprises qui pourraient investir dans l'étudiant, futur *employable*. Il est irréaliste de prétendre garantir automatiquement des études universitaires (quasi-gratuites) à tout bachelier en Afrique, sans obligation de résultats. Il est nécessaire, néanmoins, de trouver les moyens de prendre en charge les élèves et étudiants originaires de milieux modestes, surtout quand ils sont brillants. Ceci est une mesure de justice sociale ; elle permettrait de récupérer des cerveaux, perdus pour la société.

ÊTRE

Pour apprendre, l'apprenant doit être dans les conditions sanitaires idoines. Cette condition *sine qua non* n'est pas forcément bien prise en compte partout en Afrique. Ici, la discussion porte sur le binôme **santé-école** et le rôle d'acteur communautaire que ce couple pourrait jouer. L'élève, l'étudiant doivent devenir des acteurs d'information sanitaire sur les messages et actes de prévention appris à l'école. C'est un rôle nouveau à inventer pour l'école africaine.

L'entrée à l'école doit être un prétexte pour évaluer l'état sanitaire de ces enfants et mettre en place les moyens de leur suivi médical. Une visite d'entrée permettrait de détecter les tares physico-sensorielles éventuelles. Être en bonne santé, avoir une nourriture suffisante et équilibrée et mieux promouvoir l'activité physique et sportive sont les objectifs à viser. L'autre volet a trait au besoin d'inventer un partenariat original entre l'école et la santé. Le constat actuel est la cohabitation des maladies infectieuses endémo-épidémiques contagieuses et des maladies chroniques non-transmissibles. Depuis les colonisations, à cause de la forte incidence des maladies infectieuses, les efforts ont été orientés vers leur prise en charge et leur prévention, notamment grâce aux vaccinations. Des maladies ont été éradiquées ; d'autres vont l'être.

La nouveauté sanitaire est l'apparition de maladies telles que le diabète, l'hypertension, les cancers, l'obésité, les démences, les accidents vasculaires cérébraux, les infarctus cardiaques, les insuffisances rénales, etc. L'accès plus facile au sucre, à l'huile, au sel, aux *fast-foods* y contribue, auquel se rajoutent la sédentarité et la « malbouffe ». Les centres hospitalo-universitaires en Afrique constatent l'arrivée croissante de patients de plus en plus jeunes, en surpoids, fumeurs et sédentaires. Quel lien avec l'école et l'éducation dans ce fait sanitaire ? Un partenariat original devrait permettre de faire prendre conscience très tôt des impératifs d'une excellente prévention de ces nouvelles maladies. Une prise de conscience par l'enfant des règles d'hygiène de vie est possible via l'enseignant formé, afin d'en faire un futur adulte aux bonnes habitudes ; le but final étant d'introduire dans les familles des messages « santé » grâce à l'élève, l'étudiant et l'enseignant. Rappelons ce qui a été dit plus tôt : les habitudes et expositions de l'enfant dans sa première décennie de vie sont solidement ancrées dans son **psyché** et sa mémoire biologique. C'est ce qui explique les énormes difficultés de faire changer ou abandonner les addictions et les mauvaises pratiques et habitudes chez les adultes, même quand ils sont informés des risques liés au tabagisme, à l'alcoolisme, au *resalage* du repas, à la sédentarité, etc. ou simplement de devoir manger plus de légumes et de fruits. C'est souvent dans l'enfance que la communication sur ces thématiques doit être initiée afin de faire pénétrer ces messages dans les ménages, grâce aux écoliers. C'est un rôle de citoyen à inventer et à imprimer à l'école.

Nul esprit honnête ne peut nier que des efforts considérables ont été faits en matière de construction d'infrastructures sanitaires et scolaires. Malgré tout, nous sommes encore loin du compte et avons encore beaucoup à faire pour l'Afrique, qui concentre plus d'un milliard d'habitants. Des perspectives évidentes s'offrent à ce continent jeune, riche en ressources naturelles, troisième région du monde en matière de croissance économique. Chacun de ses fils et filles en porte le potentiel et la capacité intrinsèque. Bien et mieux utilisées et grâce à une volonté politique courageuse et hardie, les compétences africaines sont capables de magnificence. Elles excellent quotidiennement et dans des secteurs porteurs, en Afrique même et sous plusieurs autres cieux, à travers le monde.

Amadou Gallo Diop
Professeur de médecine,
Président de l'*Africa Initiative*
à la *World Federation of Neurology*

Céline THIRIOT

QUEL(S) ÉTATS POUR QUELLES AMBITIONS ?

Nombre des États des Afriques peuvent sembler aujourd'hui « faillis », « fragiles », incapables de sortir du conflit ou engoncés dans l'autoritarisme. Les Afriques ont aussi le potentiel le plus important, en matière de ressources, de marchés et débouchés, de démographie... Que l'on verse dans l'afro-pessimisme ou dans l'afro-optimisme, l'État est au cœur des enjeux, des attentes, des promesses. Cette centralité de l'État dans les Afriques n'est sans doute pas nouvelle, mais prend un tour nouveau dans les années 90, avec les bouleversements politiques et économiques induits par la mondialisation post-guerre froide et la vague de libéralisation politique qui traverse alors le continent.

D'UN ÉTAT CENTRAL ET PEU EFFICACE...

L'histoire de l'État dans les Afriques est très ancienne, précoloniale, coloniale, puis post-coloniale. C'est avec un triple héritage, produit de deux ruptures, qu'il faut saisir la longue historicité de l'État dans les Afriques. L'État contemporain dans les Afriques doit effectivement se comprendre comme un dispositif institutionnel et fonctionnel largement importé lors des indépendances [Badie] ou projeté [Darbon]. Mais il est tout autant le produit hybride de sa réappropriation par les Africains [Bayart]. L'État indépendant est au cœur du pouvoir politique, avec la mise en place très rapidement dans les années 60 de régimes autoritaires, comme du pouvoir économique, chargé d'assurer le développement en l'absence de bourgeoisies autonomes capables de porter un secteur privé endogène. L'État est donc central, sans pour autant être efficace. C'est

un État néo-patrimonial [Médard], faiblement institutionnalisé, très perméable à la société et à ses clivages, qui est structurellement et fonctionnellement faible, privatisé par ses agents au cœur de réseaux clientélistes. Après l'euphorie des ressources faciles liées au recyclage des « pétrodollars » des années 70, dans le contexte de la crise de la dette des années 80, l'État devient la cible des programmes d'inspiration libérale d'ajustement structurel du *Fonds Monétaire International* (FMI) et de la *Banque mondiale*. Les années 80 et 90 sont celles du discrédit de l'État. Les « autoritarismes du développement », mis en place dès la fin des années 60, sont des échecs ; les appareils étatiques sont jugés disproportionnés et inefficaces, voire défaillants. Dans le contexte post-guerre froide, les partenaires bilatéraux comme multilatéraux des États des Afriques sont sur cette même ligne de « conditionnalité politique »¹ : désengagement de l'État de l'économie, privatisation des services, réduction des effectifs et « bonne gouvernance ». Les politiques d'aide contribuent alors à la privatisation des fonctions des États au travers de l'aide-projet, via les acteurs privés et non gouvernementaux (entreprises, société civile).

... AU DEVENIR D'UN ÉTAT, PIERRE ANGULAIRE DU DÉVELOPPEMENT

Le début du XXI^e siècle voit, cependant, la redécouverte de l'État dans les Afriques, avec un bouleversement majeur des relations internationales, les attentats du 11 septembre 2001. La communauté internationale prend brutalement conscience des risques potentiels

alimentés par la faiblesse des États : les réseaux criminels et terroristes tel AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique), les migrations vers les pays occidentaux..., donc de l'intérêt stratégique des Afriques. La nécessité du renforcement des capacités des États « fragiles »² ou de reconstruction des États « faillis », conduit à une toute autre orientation des politiques d'aide et va consacrer la redécouverte de l'État. Les problématiques d'efficacité et d'appropriation de l'aide font de l'État la pierre angulaire du développement, et donc de l'aide³. L'aide-programme ou l'aide-budget sont les instruments essentiels de la mise en œuvre de politiques publiques de sécurité, d'éducation ou encore de santé. Les États africains deviennent proactifs en matière de gouvernance, avec des initiatives au sein de l'Union africaine comme le *Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique* (NEPAD) en 2002 ou le *Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs* (MAEP) en 2003.

Cette prise de conscience du « besoin d'État » dans les Afriques est fondamentale, alors que l'intérêt pour ces pays est également économique. Marchés émergents avec des classes moyennes en expansion, ressources naturelles toujours plus indispensables à l'économie mondiale : la croissance moyenne en 2013 était de 4,9% (moyenne mondiale 3%) ; 11 pays sont considérés par le FMI comme « pionniers » ou « émergents »⁴. Ces richesses et ces perspectives rendent d'autant plus nécessaires le renforcement des États dans leurs capacités fonctionnelles et structurelles. Les enjeux sont cruciaux. Seuls les États peuvent garantir un minimum de redistribution des richesses dans des Afriques où les inégalités demeurent très fortes (après l'Amérique latine) et où 43,2% de la population a moins de 14 ans (moyenne mondiale 26,4%)⁵. Seuls les États peuvent gérer les dynamiques d'urbanisation qui s'accroissent, non seulement dans les métropoles mais également à l'échelle des villes moyennes dans nombre de ces pays... Ces enjeux ne sont pas nouveaux, mais prennent une importance accrue pour ces États fortement extravertis dans la mondialisation du XXI^e siècle.

Jusqu'à présent les autorités de ces États des Afriques n'ont pas - ou peu - été en mesure de réduire les inégalités ni d'apporter des services essentiels (santé, éducation...) à l'ensemble de leurs populations. Il ne s'agit plus là de la capacité des États ni de l'aide internationale, mais bel et bien de la volonté et de la responsabilité politique des dirigeants de ces États. Mais face aux recompositions actuelles des autoritarismes, force est de constater que le chemin des Afriques reste encore long sur ce plan !

Céline Thiriot

Maître de conférences de Science Politique
à Sciences Po Bordeaux,
Laboratoire *Les Afriques dans le monde*

1. Le rapport de 1989 de la Banque mondiale, *Afrique subsaharienne : de la crise à la croissance durable*, sera considéré comme le fondement de cette conditionnalité politique.

2. Concept conjointement développé par l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international), le DFID (Département du développement international - Royaume-Uni) et l'AFD (Agence française de développement) convergeant au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques). Séverine Bellina, Dominique Darbon, Stein Sundstøl Eriksen, Ole Jacob Sending, *The Legitimacy of the State in Fragile Situations*, Rapport de l'OCDE - Réseau international du CAD pour les conflits et les situations de fragilité, février 2009.

3. Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005). Cela se traduit aussi dans des dispositifs tels que les *Objectifs du Millénaire pour le développement* (OMD), les *Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté* (DSRP) ou encore à travers l'*Initiative en faveur des pays pauvres très endettés* (PPTE).

4. FMI, *Afrique subsaharienne. Pour une croissance durable et plus solidaire*, Études économiques et financières, avril 2014, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2014/afr/sreo0414f.pdf>.

5. Données de la Banque mondiale, Afrique subsaharienne 2012, <http://datatopics.worldbank.org/hnp/popestimates#>.

L'équipe d'Après-demain

Directeur de publication : Pierre Joxe

Rédacteur en chef : Guy Snanoudj

Comité de rédaction : Pierre Joxe, François Colcombet, Annie Snanoudj-Verber

Secrétaire de rédaction : Aude Aprahamian

Pierre VERMEREN

LES ENJEUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DU PROCESSUS CONSTITUTIONNEL TUNISIEN (2011-2014)

Si les législatives du 23 octobre et les présidentielles du 23 novembre 2014 se déroulent normalement, et que les partis en présence acceptent le verdict des urnes, la seconde République de Tunisie sera née pour le quatrième anniversaire du « printemps arabe ». Le pays sortira alors de sa transition politique par le haut, au terme de la révolution de janvier 2011 et de l'aboutissement de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) qui en est issue. La constitution de la seconde République a été adoptée en janvier 2014 à la quasi-unanimité des membres de la Constituante, élue le 23 octobre 2011 lors des premières élections libres du pays. Gouvernée par une *troïka* de formations politiques, la Tunisie a traversé durant ces quatre années des moments sombres. Mais en dépit des violences, les élites politiques et intellectuelles ont tenu bon, comme si les Tunisiens, par delà leurs profondes divergences sur le modèle de société désiré, étaient d'accord sur l'essentiel : la paix civile et le respect des principes fondamentaux du droit.

DES HÉRITAGES HISTORIQUES ET JURIDIQUES ANCIENS

Cette situation, si particulière au Maghreb comme au Proche-Orient, n'est pas le fruit du hasard, mais d'une longue histoire. La Tunisie, petite province nord-africaine de l'Empire ottoman, est située au cœur de la Méditerranée. Terre de marchands et de marins, elle est constamment ouverte aux vents extérieurs. Au XIX^e siècle, elle subit la double influence des révolutions européennes et de la modernisation ottomane, dont elle devient un acteur important. Son *bey* réformateur Kheireddine (1873-1877) devient même un temps grand vizir ottoman.

Puis, la Tunisie passe sous protectorat français. Jules Ferry et ses collaborateurs s'occupent directement de

la régence. À l'inverse de ses voisins, le pays n'est pas livré à une armée d'occupation. La République en garde le contrôle. La réforme, le bilinguisme, le développement et la « civilisation » des mœurs politiques deviennent les maîtres mots. Ces grands principes n'abolissent pas la dureté des temps coloniaux, mais fixent un cap et forment les esprits. Le premier parti nationaliste, créé en 1920, a pour nom *Destour* (constitution), hommage à la première constitution du pays de 1861. La revendication nationaliste tunisienne exigea constamment le respect des engagements juridiques de la France.

Le chef des nationalistes est un avocat formé à Paris, le francophile Habib Bourguiba. Créateur de la première République en 1957, il engage pour trente ans la modernisation du pays, après avoir accompli une sorte de révolution kémaliste. Alphabétisation, mise au pas des instances islamiques, égalité des citoyens, émancipation des femmes, formation d'élites intellectuelles et développement du pays en sont les aspects saillants. Il n'y a pas de miracle ni d'exception tunisienne, mais le fruit d'un long travail de transformation. Certes, l'autoritarisme, la violence politique et la montée de l'islamisme n'épargnent pas le pays. Ils débouchent même sur l'installation, pour vingt-quatre ans, d'une dictature policière de bas étage, qui brise les libertés et rançonne le pays au nom de la lutte - impitoyable - contre les islamistes.

UNE CONFIGURATION POLITIQUE PARTICULIÈRE AU SEIN DU MONDE ARABE

Le « printemps tunisien » n'est donc pas fortuit, même s'il est né dans une des régions les plus sous-développées du pays. La révolution de 2011 a emprunté

des formes très familières aux historiens français : révolution, fraternisation, constituante, ivresses et excès de la liberté, ultras, guerre aux frontières, tout y est. Ce qui est moins courant, c'est l'*exceptionnalité* de la Tunisie dans le monde arabe. Certes, comme en Égypte, cette révolution a débouché sur une constituante, des élections libres et un processus de transition sous le regard des forces de sécurité. Pourtant, les électeurs tunisiens ne se sont pas livrés poings liés aux islamistes quand, dans la vallée du Nil, ils écrasent les législatives de 2011-2012, puis remportent la présidentielle.

En ce sens, les Tunisiens ont agi comme les Libyens, en choisissant leurs élus entre diverses tendances politiques, sans livrer leur pays à un camp. Mais à l'inverse des Libyens qui leur sont proches, ils disposent d'un État ancien légitimé par l'histoire. Et ils n'ont pas été happés par une guerre civile qui a structuré des milices comme autant de bombes à retardement. Cette situation est née aux législatives de 2011. Les électeurs tunisiens ont contraint le parti islamiste *Ennahdha* - dont les aspirations à l'hégémonie ont été aussi fortes qu'en Égypte - à une double cohabitation. La première avec le gouvernement, qui a obligé le parti à s'entendre avec le *CPR* (Congrès pour la République), avatar nationaliste du Président Marzouki, et le petit parti de centre gauche *Ettakatol*, qui a présidé le Parlement. La seconde a eu lieu au sein de la Constituante. Pour s'accorder sur la nouvelle constitution, une majorité des deux tiers des voix était nécessaire : ce *quorum*, inventé par des constitutionnalistes aussi inspirés que réactifs en 2011, nécessitait un compromis avec les gauches.

En dépit des tendances hégémoniques d'*Ennahdha*, de ses leaders qui ont soufflé sur les braises du salafisme et du parrainage jusqu'au-boutiste du Qatar, le parti affilié aux Frères musulmans n'a jamais fait cavalier seul. Malgré l'extrême animosité qui oppose les gauches libérale, marxiste et syndicale tunisiennes à *Ennahdha*, malgré la rage froide des intellectuels francophones, la colère d'un peuple soumis au chômage de masse et à la pauvreté, malgré les violences (deux assassinats politiques, des procès religieux et un meurtrier maquis dans le mont Chaambi) et la guerre libyenne et ses centaines de milliers de réfugiés, le compromis fondateur a tenu. La situation catastrophique des Frères musulmans dans le monde arabe (écrasés en Syrie et en Palestine, battus en Libye, emprisonnés et poursuivis en Égypte, etc.) a brimé les durs du parti. Mais le flair politique du *leader* islamiste Rached Ghannouchi ne saurait être sous-estimé.

De sorte que l'enjeu de la transition tunisienne est capital tant pour les gauches et les libéraux arabes, que pour les Frères musulmans.

DES ENJEUX D'AMPLEUR INTERNATIONALE

À l'approche de son quatrième anniversaire, le « printemps arabe » apparaît à beaucoup comme une catastrophe. Les tenants de l'ordre, fut-il injuste et inégalitaire, ne sont pas les seuls. Le « printemps arabe » a en effet libéré des forces que certains estimaient enterrées, voire dépassées. La chute des républiques militaires n'a été qu'une brève étape. Les républiques arabes (de l'Égypte à la Syrie) ont/ou pourraient reprendre le cours de leur histoire. Car les monarchies du Golfe ont enfanté et libéré un monstre qui risque de dévaster la région : le nouveau califat, né à l'été 2014 aux marges de la Syrie et de l'Irak, engage la région dans une guerre internationale dont aucun front ne paraît devoir s'éteindre.

À l'opposé de ces guerres, la Tunisie est parvenue, au prix du travail de ses élites, de la grande patience de son peuple appauvri et de la reconfiguration de son environnement international, à maintenir le cap de sa transition. Si le processus politique est bien engagé, sous les auspices d'une Europe qui agit *a minima* et de l'Algérie qui assure *de facto* sa sécurité extérieure, son exemplarité sera régionale. Car une chose a été de célébrer l'avènement des temps démocratiques dans le monde arabe, une autre est de constater que c'est seulement dans ce pays - du moins principalement et concrètement - que s'opère une possible conversion démocratique. Si la révolution tunisienne débouche sur l'élection d'un Parlement et d'un Président démocratiquement élus, et qu'à terme ces institutions jouent le jeu de l'alternance, un pas énorme aura été franchi dans la région. Un modèle de démocratie représentative - quelles qu'en soient les limites - endogène au monde arabe aura émergé. L'enjeu est considérable. Mais rien n'est encore acquis.

Pierre Vermeren

**Professeur d'histoire du Maghreb contemporain,
à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Institut des mondes africains**

Bibliographie

Kmar Bendana, *Chronique d'une transition*, Tunis, Les Éditions Script, 2011.
Olivier Piot, *La révolution tunisienne*, Paris, Les Petits Matins, 2011.
Pierre Vermeren, *Maghreb : les origines de la révolution démocratique*, Paris, Fayard, Coll. Pluriel, 2011.

Filmographie

Mourad Ben Cheikh, *Plus jamais peur*, 2011.
Mohamed Zran, *Dégage !*, 2013.

Samuel NGUEMBOCK

L'UNION AFRICAINE : UNE PUISSANCE DIPLOMATIQUE ?

Il semble prématuré de parler de l'Union africaine (UA) en termes de puissance ou précisément de puissance diplomatique. La situation générale du continent, dont l'Union africaine est chargée de protéger les intérêts au-delà des frontières africaines, n'est guère favorable à l'usage d'une telle terminologie. Certes, elle est arrivée à se doter d'une voix audible auprès d'autres organisations internationales, notamment l'ONU (Organisation des Nations Unies) et l'Union européenne, mais la traduction de la capacité de cette voix en outils de règlement des différends et des dysfonctionnements internes aux États semble lui faire défaut. Face aux conflits et au développement du terrorisme, de la Libye au Soudan en passant par le Mali, le Nigéria, la Centrafrique, l'Union africaine n'a pas su ou pu faire entendre sa voix. L'émergence africaine, relevée par bon nombre d'observateurs internationaux, semble être focalisée plus sur les extraordinaires perspectives démographiques du continent, le potentiel en ressources énergétiques et non sur la capacité de mobilisation internationale de l'Union africaine.

L'INFLUENCE DE L'UNION AFRICAINE À L'ÉPREUVE DES ENJEUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

L'Union africaine peut-elle être une puissance diplomatique sans une capacité d'influence sur ses États membres et sur ses partenaires internationaux ? Incontestablement, la réponse est négative. Pour qu'elle devienne une puissance diplomatique, il faut qu'elle se dote soit d'une stratégie délibérée de la part d'un nombre important de ses États membres, soit d'une contrainte indispensable à la survie internationale de ces derniers, ou qu'elle soit capable d'exercer un effet indépendant sur les partenariats et accords signés à l'échelle internationale.

Pourtant, le constat est sans ambages. Le rôle de l'Union africaine dans la gestion des conflits et son ambition de se positionner comme interlocuteur crédible dans la construction et le développement du continent sont avérés. En moins d'une décennie, elle a réussi à mettre en place les bases d'une *Force africaine en attente* (FAA), avec des démembrements régionaux importants pour la paix et la sécurité. Les succès militaires de la FAA en Somalie enregistrés récemment face aux *Shebab* démontrent bien la volonté de l'Union africaine de confirmer son statut d'acteur en matière de gestion des conflits. Elle a par ailleurs développé une vision pour le développement global du continent à travers le *Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique* (NEPAD), issu de la fusion de deux plans proposés pour l'Afrique : le *plan Oméga* et le *Millennium African Plan*. Elle se propose, à travers l'*Agenda 2063*, de consolider ces différents instruments en définissant la voie à suivre pour les cinquante prochaines années.

Mais au-delà de ses ambitions et de ses succès relatifs, l'Union africaine fait face à des défis structurels et politiques qui handicapent littéralement sa capacité et l'efficacité de ses mécanismes institutionnels dans les négociations internationales, qu'elles soient commerciales ou stratégiques.

Premièrement, l'Union africaine souffre d'une compétence supranationale très restreinte. Elle ne fait pas l'unanimité au sein des États membres sur une potentielle représentation internationale commune. On a pu par exemple entendre plusieurs « sons de cloche » en réponse à l'offensive militaire occidentale en Libye. Les crises maliennes et centrafricaines ont laissé entrevoir la faiblesse de l'Union africaine à mobiliser

les troupes sur un théâtre de conflits de moyenne intensité. Le projet de création d'une *Capacité africaine de réaction immédiate aux crises* (CARIC) à l'issue des échecs enregistrés au Mali a mis au grand jour les lignes de fracture qui structurent le processus de mise en œuvre opérationnelle de la *Force africaine en attente* qui, par ailleurs, est loin d'atteindre sa pleine capacité opérationnelle.

Sur le plan des relations économiques et commerciales, en dehors de la relative influence de la vision du développement du *NEPAD* sur la politique d'aide de l'*ONU* en Afrique, l'Union africaine semble bénéficier d'une considération marginale à l'égard des institutions financières internationales comme le *Fonds Monétaire International*, la *Banque mondiale*, l'*Organisation mondiale du commerce*. L'absence d'un marché unique en Afrique et d'une économie continentale intégrée explique, entre autres facteurs, la faiblesse et le rôle périphérique de l'Union africaine dans les négociations commerciales. Elle ne peut donc pas gagner en efficacité dans les négociations commerciales internationales si elle n'est ni intégrée ni consolidée à l'intérieur du continent.

Deuxièmement, dans ses partenariats hautement stratégiques aux niveaux bilatéral et multilatéral, l'Union africaine fait face à une dépendance financière qui ne lui permet pas de s'émanciper des calculs de bas étage de nombre de ses États membres et de négocier équitablement avec ses partenaires internationaux. L'absence d'une voix unique en pratique, que lui confèrerait le transfert de pans importants des souverainetés nationales, condamne l'Union africaine à l'exercice d'une diplomatie de façade habilement récupérée par des acteurs internationaux plus robustes, notamment l'Union européenne et la Chine. À titre d'information, les projets opérationnels et de fonctionnement de l'Union africaine sont financés à plus de 80% par l'Union européenne, et l'immeuble du siège de l'UA - vingt étages avec une salle de conférence de 2 500 places environ - d'un coût de réalisation de 200 millions de dollars, a été construit par les Chinois.

Or, c'est là un des déterminants stratégiques du levier de négociation. Un levier qui donne à un acteur la capacité au terme d'une négociation internationale à obtenir le meilleur résultat possible, c'est-à-dire à obtenir le plus possible de son partenaire tout en cédant le moins. Un instrument savamment utilisé par l'Union européenne qui, depuis plusieurs décennies, est l'unique interlocuteur des partenaires commerciaux des États membres de l'Union africaine et l'un des acteurs les plus influents de la planète dans les négociations de commerce international. Contrairement à l'Union européenne qui a su construire une position structurelle forte avec plus de chances de

sortir victorieuse dans les négociations, l'Union africaine ne dispose pas des deux principaux déterminants structurels de la puissance de négociation qui sont strictement liés à la sécurité et au marché. Une situation qui a pour conséquence une paralysie institutionnelle intérieure avec endiguement de la capacité de négociation à l'extérieur.

LES PERSPECTIVES D'UNE DIPLOMATIE PANAFRICAINNE

Au-delà des lacunes et contraintes techniques auxquelles l'Union africaine fait face, est-il possible d'envisager des perspectives encourageantes pour une diplomatie panafricaine ? On peut logiquement envisager une diplomatie panafricaine à long terme si on s'en tient aux efforts fournis et aux ambitions volontaristes de l'institution. Mais pour y parvenir, certains handicaps structurels méritent d'être surmontés. En plus d'œuvrer à la construction d'un poids économique et commercial dans le monde, l'Union africaine devra impérativement, avec l'appui indispensable des États membres, se doter des instruments de projection de son influence politique sur la scène régionale et internationale. À ce titre, une réflexion axée sur la visibilité de l'institution est requise. Cette visibilité passe par la mise en place d'une diplomatie avec un réseau diplomatique propre et efficace.

Sur le plan militaire, le déficit capacitaire et la faiblesse de l'Union à mobiliser suffisamment de troupes devront être réglés par la mise en place de mécanismes institutionnels et opérationnels de mutualisation des forces et de spécialisation, dans la perspective de l'interopérabilité des appareils de sécurité et de défense. Il faudra donc repenser les outils de défense nationaux et dépasser l'improductif culte des souverainetés nationales sur le plan diplomatique et militaire. Les États africains sont cruellement incapables de faire face individuellement à la concurrence internationale. Ils le sont aujourd'hui, ils le seront encore plus demain. C'est donc un impératif stratégique majeur qui s'impose à eux.

Sans un transfert de pans importants de souveraineté nationale à l'Union africaine et en l'absence au sein de la Commission de l'Union de personnalités politiques plus influentes sur la scène internationale, avec des structures politico-militaires efficaces, une diplomatie panafricaine portée par l'Union africaine est absolument inconcevable.

Samuel Nguembock
Chercheur associé à l'Institut de Relations
Internationales et Stratégiques (IRIS),
membre de *Thinking Africa*

Michel RAIMBAUD

LE SOUDAN : COMBIEN DE DIVISIONS ?

Le Soudan n'est pas un rejeton de l'Europe coloniale, mais le fruit d'une grande aventure : en 1813, les « Égyptiens » se lancent à la conquête du *Bilad as-Sudan*¹, le pays des Noirs, familier et fascinant. En 70 ans, et au nom de la Porte ottomane, le vice-roi Mohammad Ali et ses successeurs se tailleront un espace aux dimensions d'un mini-continent. C'est chose déjà faite lorsque s'ouvre en 1884 la Conférence de Berlin qui doit canaliser la ruée des Européens sur l'Afrique. De 1881 à 1899, l'épopée du *Mahdi*² (Messie) marque le triomphe passager du « nationalisme » soudanais, à la fois contre les « turco-égyptiens » aux prises avec les Anglais, et contre ces Anglais eux-mêmes qui devront se replier... en Égypte sans avoir pu mettre la main sur le royaume des Nils. Quand, en 1899, les colons de « Sa Majesté » reviennent, c'est pour instaurer un *condominium*, une *British Rule* arrogante n'ayant qu'une obsession : éloigner ces musulmans retors de la partie sud du pays, déclarée terre de mission, interdite aux Arabes et propagateurs de l'islam. Les Égyptiens ont créé le Soudan, les Anglais vont inventer le Sud-Soudan, livré aux missionnaires et administrateurs des marécages.

D'UNE PARTITION À L'AUTRE

Le Nord « musulman », où se croisent deux axes d'islamisation (de l'Égypte vers les sources du Nil et de l'Afrique sahélienne vers la péninsule Arabique), est placé sous une administration directe qui doit le faire sortir de l'orbite égyptienne. Au Sud, les *bog barons* (barons des tourbières) ont pour consigne de contrer l'expansion de l'islam et d'empêcher tout contact avec les nordistes, tout en favorisant le travail des missionnaires auprès de populations animistes, décrétées *christianisables*. Durant un demi-siècle, la *Southern Policy* des gouverneurs anglais de Khartoum visera à faire du Sud-Soudan une entité étrangère et hostile

au Nord, au point d'envisager son agrégation aux colonies voisines (Kenya, Ouganda). Toutefois, le temps ayant usé le *condominium* et la Seconde Guerre mondiale ayant ébréché le prestige des « hommes blancs », la décolonisation impensable s'invitera peu à peu comme une éventualité proche. Londres renoncera à son projet quelques années avant l'indépendance, déclarée le 1^{er} janvier 1956.

Le baroud d'honneur consistera à interdire toute forme d'union avec l'Égypte : Farouk, détrôné en 1952 par Nasser, ne pourra pas porter la double couronne, et on jouera la carte du nationalisme contre les unionistes³. Un système politique à l'anglaise sera donc installé à Khartoum, avec force, perruques et discours « bonnets blancs et blancs bonnets ». De 1956 à 1989, l'alternance entre le parti *Oumma*⁴ (du *Mahdi*) et le parti de l'Égypte (des *Mirghani*) se traduira par une identité de vues impressionnante, islamisation et arabisation étant le *leitmotiv* commun. Les militaires imposeront souvent leurs intermèdes, sans que rien ne vienne troubler la continuité parfaite des programmes. Négligés ou oubliés, les « Sudistes » n'ont que la rébellion pour se rappeler au bon souvenir des gouvernants. La première éclate à la fin du *condominium* : l'*Any-Nya* (venin de serpent) de Joseph Lagu réclame la sécession. En 1972, une trêve est obtenue par le Général Nimeiri au prix de promesses qui ne seront pas tenues. En 1983, onze ans plus tard, le *Mouvement de Libération des Peuples du Soudan* (SPLM) remet « les pendules à l'heure » de la revendication, John Garang, son chef, demandant l'avènement d'un nouveau Soudan démocratique, et non plus la séparation. La guerre reprend entre la rébellion et un gouvernement sous pression. En juin 1989, le tandem Béchir⁵/Tourabi⁶ prend le pouvoir. Ignorant le bouleversement annoncé de l'ordre mondial, il va se réclamer de « l'orientation islamique » et mettre un point d'honneur à

faire enrager l'Amérique : soutien à Saddam Hussein, hébergement des « opposants » arabes, etc. ; en 1997, le pétrole jaillit au Soudan et la Chine y pointe le nez : c'est la « goutte » de trop, assez pour faire du gouvernement un pouvoir « voyou » et des partis islamistes traditionnels des démocrates « pur jus ». La guerre civile se poursuit avec des fortunes diverses, mais les tentatives de solution « soudanaise » échouent, les États-Unis voulant faire plier ce Soudan « rebelle », dont le Cheikh Tourabi tire les ficelles.

Celui-ci évincé fin 1999, il faudra le 11 septembre 2001, la « guerre contre le terrorisme » de Bush, une coopération forcée de Khartoum avec la CIA et le FBI, et un irrésistible désir de revanche contre Pékin pour que l'Amérique se décide à imposer un règlement au SPLM, qui porte ses espoirs, et au « régime islamiste ». Pour tenir celui-ci sous pression, un conflit apparaît au Darfour en 2003. En janvier 2005, après trente mois de pourparlers (au Kenya) sous médiation de l'IGAD (Autorité Intergouvernementale pour le Développement) et des USA, le vice-président Taha et Garang signent le *Comprehensive Peace Agreement* (CPA)⁷. Mettant fin au conflit, présenté par les médias comme opposant un Sud soi-disant « chrétien et animiste » au Nord « arabo-musulman », il prévoit une transition de six ans, suivie d'un référendum proposant deux options aux « Sudistes » : le maintien de l'unité ou la séparation. C'est cette dernière qui sera votée début janvier 2011, à une majorité défiant toute démocratie.

L'ÉCHEC

Le dit accord va décevoir : en fait d'unité, c'est la partition, et en fait de paix, une guerre larvée entre deux « frères » ennemis. Au Sud, se perpétue un conflit ethnique à relent de pétrole tandis qu'au Nord le « régime » d'Al-Béchir reste sur la défensive face à une opposition souvent islamiste, rétive à tout dialogue sérieux.

2015 sera une année d'élections présidentielles dans les deux Soudans, mais on ne s'y fait pas d'illusions : Béchir et Salva Kiir s'accrocheront, car en matière de pouvoir et de ressources, l'État nouveau-né n'est pas plus « partageur » que le vieux Nord. Exploité depuis maintenant presque vingt ans, le pétrole a semé sa malédiction habituelle. Au Sud, héritier de 70% d'un pactole intéressant, il est carburant de guerre civile, et dans le Soudan « maintenu » mais amputé dans son patrimoine, il est sujet de zizanie : comment gérer au mieux l'hydrocarbure et les *royalties* qu'il engendre. Les problèmes « post-référendaires » (litiges frontaliers liés à la présence de gisements pétroliers, nationalité des déplacés sudistes devenus réfugiés dans leur ex-pays, statut des musulmans « oubliés » par les

bons anges de la paix dans la partie méridionale...) s'installent dans la durée.

Les prédateurs se pressent au Soudan du Sud, mis en braderie, et ses « alliés » (américains ou israéliens) entendent bien qu'il devienne ce que le Kurdistan est à l'Irak. Le Soudan de Khartoum, débarrassé de son sud mais empêtré dans son Darfour depuis dix ans, est attendu au tournant par des « zorros » inquiétants... Riche en pétrole, cuivre et uranium, ne serait-il pas en première ligne dans la bataille sino-américaine pour l'énergie et les matières stratégiques ?

Cet échec de la paix est « la faute à tout le monde ». Fidèle à elle-même, la Grande-Bretagne aura tout fait pour que le Soudan ne puisse jamais devenir un État arabo-africain uni. Aveugles et sourds aux aspirations des non-musulmans, les gouvernements de Khartoum auront tous érigé en principe incontournable la politique d'islamisation et d'arabisation, forts du consensus des partis « islamistes ».

Mais les ingérences étrangères auront été déterminantes dans cette partition catastrophique : présente dès le *condominium*, l'obsession de « casser le Soudan » est une constante à peine inavouée des politiques de Londres, animés d'une rancune tenace contre « leur » Soudan, de Washington, *dishonest broker* dans sa gestion du processus de paix, et de Tel-Aviv, à l'affût des projets de déstabilisation du monde arabe.

Cette volonté sera relayée par l'IGAD (l'organisation régionale), où les nouveaux leaders de l'Afrique, chers aux *neo-cons* (républicains ou démocrates) américains, sont alors majoritaires, et par l'Union africaine qui jugera expédient de laisser faire « pour avoir la paix », abandonnant le vieux principe d'intangibilité des frontières coloniales cher à l'OUA (Organisation de l'Unité africaine). De leur côté, les pays arabes (notamment l'Égypte), par leur indifférence au devenir du Soudan ou leur hostilité à son régime, n'auront rien fait pour empêcher une partition qui maintenant les interpelle.

PANDORE

La sécession aura ouvert la voie à une remise en cause des frontières africaines. C'est un mauvais signal lancé sur un continent où le virus est endémique, notamment dans la zone saharo-sahélienne. Un front pionnier en la matière ? Laissons la Somalie, désintégréée dès 1992 en entités qui ne seront jamais reconnues internationalement. C'est en 2002, alors que s'engagent au Kenya les pourparlers sur l'autodétermination du Sud-Soudan, que se concrétise la division de la Côte d'Ivoire en un nord musulman et un

sud chrétien : l'idée semble intéresser certains, sans se réaliser. Plus tard, dès la proclamation des résultats de l'auto-détermination au Sud-Soudan, un mouvement pour l'indépendance du Sud se découvre au Tchad, « pays frère » par excellence. Au Mali, les hostilités entre irrédentistes arabo-touaregs ou islamistes et le pouvoir de Bamako reprennent vie à la même époque, alors que le « printemps de Benghazi », début 2011 lui aussi, fait éclater la *Jamahiriyah* de Kadhafi. L'équipée de la République centrafricaine s'inscrit dans ce filon séparatiste à base ethnique ou religieuse. Dernier venu, un mouvement de libération négro-mauritanien, en terre musulmane, surgit début septembre 2014 sur les rives du fleuve Sénégal. *Boko Haram* étend son ombre sur le Nigéria...

Au Soudan, le feu du Darfour, alimenté du dedans et du dehors, sous l'œil de la *Cour Pénale Internationale*, couve sous la cendre. La musique soudanaise est riche de partitions.

Michel Raimbaud
ancien Ambassadeur au Soudan

Bibliographie

Marc Lavergne [sous la direction de], *Le Soudan contemporain*, Karthala - CERMOC, Paris, 1989.

Zygmunt L. Ostrowski, *Soudan - Conflits autour des richesses*, L'Harmattan, Paris, 2010.

Michel Raimbaud, *Le Soudan dans tous ses États*, Karthala, Paris, 2012.

1. *Bilad as-Sudan* : en arabe le pays des Noirs, désigne la large bande saharo-sahélienne qui ceinture l'Afrique du Nord arabe, constituant la terre de mission de l'islam.

2. *Mahdi* : Messie, guide des musulmans, initiateur du mahdisme (1881/1899).

3. Parti Unioniste : parti de la famille Al-Mirghani, émanation de la Confrérie *Khatmiya*.

4. Parti *Oumma* : parti dirigé par Sadeq al-Mahdi, descendant du *Mahdi*, tirant sa puissance de la Confrérie des *Ansars* (les partisans du *Mahdi*).

5. Omar Hassan al-Bachir (Général) : chef de l'État soudanais depuis juin 1989, suite à un coup d'état militaire. Élu et réélu par la suite.

6. Cheikh Hassan al-Tourabi : chef de file et fondateur du Front national islamique, au pouvoir depuis 1989. C'est l'héritier de la branche soudanaise des Frères musulmans.

7. CPA : Accord de Paix Global, signé à Naivasha (Kenya), le 5 janvier 2005.



Appel à projets favorisant le « vivre ensemble », à Paris, dans l'Essonne et en Seine-Saint-Denis

La Fondation Seligmann, reconnue d'utilité publique en 2006, a été créée dans le respect de l'idéal laïque afin de combattre les sources du racisme et du communautarisme. Elle œuvre pour « le vivre ensemble » et promeut le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français.

La Fondation encourage tous les processus d'insertion favorisant plus particulièrement l'apprentissage de la langue et comportant un volet culturel. Elle apporte une aide aux associations effectuant de l'accompagnement scolaire, luttant contre l'illettrisme et assurant l'alphabétisation et les cours de français langue étrangère pour jeunes et adultes et plus particulièrement pour les parents d'élèves.

La Fondation Seligmann intervient auprès d'associations ayant les mêmes objectifs, tant pour participer au financement d'un projet - à l'exception des rémunérations - que pour assurer des investissements permettant aux actions sélectionnées de se poursuivre sur plusieurs années.

Si vous souhaitez présenter un projet favorisant le « vivre ensemble », vous pouvez vous rendre sur le site de la Fondation Seligmann www.fondation-seligmann.org et, sous la rubrique « Les actions », télécharger le formulaire de demande d'aide à projet.

Contact : fondation-seligmann@fondation-seligmann.org



Le site de la Fondation Seligmann

www.fondation-seligmann.org

Le site Internet de la Fondation Seligmann a été restructuré afin d'apporter une meilleure visibilité aux engagements et aux différentes actions de la Fondation, à Paris, dans l'Essonne et en Seine-Saint-Denis, et de vous faciliter l'accès au journal *Après-demain*.

La Fondation Seligmann a, ainsi, le plaisir de vous proposer, en plus de l'offre papier traditionnelle, deux nouvelles offres : une offre numérique seule et une formule intégrale (papier et numérique), avec l'accès à un espace abonné privilégié.

Les archives d'*Après-demain* de 1957 à 2010 sont disponibles gratuitement sur le site Internet pour vous permettre d'effectuer des recherches. *Après-demain* est témoin et porteur de débats d'idées et de réflexion sur l'histoire et l'évolution politique, économique et sociale de ce dernier demi-siècle. Cette source documentaire, prenant en compte les différentes problématiques d'actualités de la société, est à votre disposition pour compléter vos connaissances, alimenter vos recherches et élaborer vos dossiers pédagogiques.

Vous pouvez également télécharger sur le site Internet les fiches de demandes d'aides et les fiches projets pour le concours.

BON DE COMMANDE

Commandez en ligne sur www.fondation-seligmann.org (rubrique Kiosque)

Commandez par courrier

Règlement à adresser à : **Après-demain – BP 458-07 – 75327 Paris Cedex 07**

Accompagnez votre bon de commande d'un mandat administratif ou d'un chèque. Vous recevrez une facture sous huitaine.

	Offre papier	Offre numérique	Formule intégrale
<i>Descriptif des abonnements</i>	Recevez chaque trimestre le journal <i>Après-demain</i> chez vous.	Retrouvez chaque trimestre le journal <i>Après-demain</i> sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours).	Recevez chaque trimestre le journal <i>Après-demain</i> chez vous et sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours).

Abonnement annuel* :

- Ordinaire	34 €	34 €	Tarif unique de 54 €
- Etudiants, syndicalistes	26 €	26 €	
- Groupés (5 et plus)	26 €	-----	
- Etranger	51 €	34 €	

	Version papier	Version numérique
--	----------------	-------------------

Prix du numéro* :

- France	9 €	9 €
- Etranger	11 €	9 €

Collections reliées* :

- Des numéros par année avant 2007	34 €	-----
- Collections reliées des années 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012	60 €	-----

*Remise librairie : 10% - TVA non applicable (Art. 293 B du CGI)

Ma commande :

Mes coordonnées :

Montant total de la commande :€

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse e-mail :

Contactez-nous : apres-demain@fondation-seligmann.org

Lætitia BUCAILLE

UNE AFRIQUE DU SUD RÉCONCILIÉE ?

Les négociations entre l'*African National Congress* (ANC) et le *Parti national* (PN) ont abouti au démantèlement complet de l'*apartheid* et à l'édification d'une démocratie non- raciale incluant tous les habitants du pays. Frederik de Klerk, ancien Président de la République d'Afrique du Sud, qui a formalisé la politique d'ouverture à l'égard de l'ANC¹, ne pensait pas que les négociations mèneraient à une telle remise en cause du pouvoir politique de la communauté blanche. Le dernier dirigeant de l'*apartheid* misait sur des arrangements constitutionnels qui auraient préservé une représentation spécifique pour la minorité blanche. L'ANC a refusé de céder sur le principe essentiel de la démocratie représentative et sur celui de l'unité de l'État. En revanche, le mouvement dirigé par Nelson Mandela a renoncé au programme économique de type socialiste qu'il défendait jusqu'alors et a opté pour le libéralisme. Les bénéficiaires de l'*apartheid* ont pu être rassurés par le fait que la propriété privée était érigée en droit constitutionnel et que le *Bill of Rights* de 1993 faisait la part belle aux droits de nature politique, mais négligeait les droits sociaux et économiques². Malgré des progrès accomplis en matière de logement dans les *townships*, la fin de l'*apartheid* n'a donc pas abouti à une politique de redistribution massive ni à une réduction drastique des inégalités socio-économiques. Si la communauté blanche perd le pouvoir politique, sa position économique dominante n'est guère remise en cause. Par ailleurs, à huis clos, l'ANC et le PN ont conclu le principe d'une amnistie pour

les crimes commis pendant l'*apartheid*. Ce principe a été repris dans les textes constitutionnels et dans la loi qui a établi la *Commission Vérité et Réconciliation* (CVR). Alors que les membres de l'ancien régime avaient misé sur une amnistie collective, il a été décidé que la Commission retiendrait une acception conditionnelle de l'amnistie : celle-ci est accordée aux personnes qui en font la demande et qui comparaissent devant le Comité d'amnistie de la CVR, dans la mesure où elles coopèrent avec l'institution en révélant leurs actes. Il est également nécessaire que leur crime ait été motivé politiquement et ne relève pas du domaine criminel. Les individus échangent donc leur liberté et leur tranquillité à venir contre la « vérité ».

DE LA PROMOTION DE L'ESPRIT DE RÉCONCILIATION

La *Commission Vérité et Réconciliation*, établie en 1995 en Afrique du Sud, vise à faire la lumière sur les violations des Droits de l'Homme les plus graves³ commises entre le 1^{er} mars 1960 et le 10 mai 1994. En optant pour une justice restauratrice qui tend à (r)établir des liens entre victimes et bourreaux tout en cherchant à faire éclater la vérité, la CVR a tenté de jeter un pont entre bourreaux et victimes, militants des mouvements de libération nationale et policiers et, par son caractère exemplaire, de susciter plus largement une certaine harmonie entre bénéficiaires et défavorisés de

l'ancien régime. Au-delà des crimes commis, c'est la population tout entière, divisée, qui doit apprendre à vivre ensemble.

En effet, la nouvelle nation que Nelson Mandela a appelée de ses vœux exige que l'hostilité et la peur s'atténuent ou disparaissent entre Blancs et Noirs, entre forces de l'ordre et membres des mouvements de libération nationale. L'ANC, et Mandela en tête, ont tenté de promouvoir un esprit de réconciliation au sein de la population. Les Noirs, en devenant citoyens, étaient invités à pardonner aux bénéficiaires de l'*apartheid*. Ces derniers, considérés comme prisonniers d'un système politique, institutionnel et social, étaient encouragés à se libérer des chaînes idéologiques qui les retenaient jusqu'alors pour adhérer à la « nation arc-en-ciel ». La main tendue vers les Blancs relevait d'un choix humaniste de la part de Nelson Mandela et de sa formation ; elle s'est inscrite également dans le rapport de forces qui caractérisait la transition politique en Afrique du Sud. L'ANC, vainqueur politique mais non militaire, devait ménager l'*establishment* militaire qui soutenait le régime d'*apartheid*.

DE L'ADHÉSION DES INDIVIDUS AU PROCESSUS

Le fait que la réconciliation soit une figure formulée par le pouvoir politique n'empêche pas que les gens se l'approprient. Par son enthousiasme et son élégance, Mandela a tracé le sillon d'une réconciliation chaleureuse et généreuse qui a séduit la population sud-africaine ainsi que les observateurs extérieurs. Le rêve d'une nouvelle fraternité a suscité des attentes, stimulé des efforts d'ouverture de part et d'autre. Certains Sud-Africains demeurent optimistes sur le processus en cours, d'autres considèrent ses avancées trop limitées ou critiquent les moyens de sa mise en œuvre, mais rares sont ceux qui en rejettent le principe. Anciens soutiens et opposants à l'*apartheid* envisagent favorablement l'objectif d'une réconciliation. Aucun parti politique ne prône d'ailleurs aujourd'hui l'exclusion d'un groupe particulier de la nation. Les discours de rupture sont minoritaires⁴.

Au fond, de la même manière que des belligérants opposés les uns aux autres peuvent tous se déclarer en faveur de la paix, la majorité des Sud-Africains, blancs ou noirs, indiens ou métis, membres de l'ancien système ou militants des mouvements de libération nationale, est en faveur de la réconciliation. Et si l'on estime que la réconciliation ne fonctionne pas, chacun a tendance à pointer les défaillances de l'autre, plutôt qu'à souligner ses propres résistances.

AUX CONCEPTIONS PARTICULIÈRES DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ

L'objectif de réconciliation suscite l'adhésion des Sud-Africains. Néanmoins, chacun cherche à en définir les règles afin d'exiger le maximum de concessions de la partie adverse. Les individus cherchent notamment à préserver la cohérence de leur trajectoire, l'estime d'eux-mêmes, et à acquérir une place valorisante dans la société démocratique. Si les arrangements en termes de construction identitaire permettent parfois de concilier l'adhésion à l'idéal politique et les intérêts des protagonistes, les conceptions particulières du principe d'égalité constituent des obstacles et révèlent les malentendus liés à la négociation du nouveau pacte social. Ainsi, des principes qui semblent faire consensus au cours de la négociation et qui semblent donc résoudre le conflit et ouvrir la voie de la réconciliation suscitent encore des différends sur le terrain. La mise en œuvre du principe d'égalité est une pierre d'achoppement : alors que pour les uns, les politiques d'*affirmative action* permettent de corriger une partie des inégalités héritées de l'ancien système, elles constituent pour les autres une nouvelle forme de discrimination. La question des moyens de parvenir à la réconciliation suscite également des approches divergentes : tandis que les anciens bénéficiaires de l'*apartheid* souhaitent être absous et qu'on ne parle plus des fautes commises par le passé, les Noirs ne peuvent adhérer au projet national que dans la mesure où ils perçoivent des progrès concrets de leur statut. L'appropriation par les individus des valeurs de la nouvelle Afrique du Sud requiert un long apprentissage. Elle exige aussi que les profondes inégalités socio-économiques qui traversent la société se résolvent ou s'atténuent.

Lætitia Bucaille

Maître de conférences à l'Université de Bordeaux,
Chercheur associée au CERI - Sciences Po

1. En 1991, les négociations ont pris la forme de la *Convention for a Democratic South Africa* (CODESA) à Kempton Park, près de Johannesburg.

2. Richard A. Wilson, *The Politics of Truth and Reconciliation in South Africa : Legitimizing the Post-Apartheid State*, Cambridge University Press, 2001, chapitre 1.

3. Celles-ci sont définies comme l'assassinat, l'enlèvement, la torture ou les mauvais traitements caractérisés, ainsi que leur incitation, leur instigation ou le fait de les ordonner.

4. Un groupe de blancs s'est retranché à Orania, sorte de parodie des républiques boers du XIX^e siècle, mais cette initiative ne rassemble que quelques centaines de personnes.

Lionel ZINSOU

L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE MYTHES ET RÉALITÉS

L'investissement direct étranger en Afrique a quintuplé en dix ans. C'est l'un des signes majeurs de la renaissance économique africaine, au moins dans le regard porté sur le continent par les décideurs économiques mondiaux. On ne fait pas, en effet, progresser ses investissements sans qu'aient été remplies un certain nombre de conditions : meilleure gouvernance, anticipation d'une croissance soutenable, meilleure qualité des facteurs de production, rendement plus élevé du capital, faculté de rapatrier ses profits... Tous ces progrès, réalisés depuis le début du XXI^e siècle, sont, en quelque sorte, avérés et authentifiés par les flux de fonds qui viennent créer de l'activité en Afrique. Ajoutons que le phénomène a touché toute l'Afrique et, petit à petit, tous les secteurs : certes les matières premières et l'ensemble des ressources naturelles, certes les infrastructures, mais aussi l'industrie manufacturière et les services - notamment les télécommunications et les services financiers.

La vague des privatisations qui se leva dès les années 1990, a créé un appel de fonds, suivi par l'apparition des besoins solvables de consommation et d'équipement des nouvelles classes moyennes d'un continent où, désormais, chaque année, plusieurs dizaines de millions d'habitants franchissent les seuils d'extrême pauvreté (1,25 \$ de revenu par jour), tandis que plusieurs millions commencent à pouvoir exécuter des dépenses discrétionnaires et plusieurs centaines de milliers accèdent au logement moderne, aux biens durables et culturels, aux services d'excellence de santé et d'éducation, au luxe...

Pour beaucoup d'observateurs de l'économie mondiale et de politiques, ainsi que pour les opinions publiques occidentales, ce rebond spectaculaire de l'investissement - tout comme la croissance africaine elle-même - a été inaperçu, et même nié, à ses débuts. L'Europe, inattentive à ses pertes de parts de marché en Afrique, n'a vu que tardivement le changement radical de la trajectoire africaine. Et encore, dans bien des cas, l'Europe n'a changé de regard qu'en constatant, a

posteriori, la place prise par ses concurrents des pays émergents dans l'espace économique urbain et rural de l'Afrique.

LE MYTHE DE LA CROISSANCE PAR LE RENCHÉRISSEMENT DES MATIÈRES PREMIÈRES

Il y a encore un certain nombre de mythes à dissiper concernant les économies du continent si l'on veut participer efficacement, de l'extérieur, à son décollage. Le premier mythe auquel il faut renoncer dans l'analyse est celui de l'explication de la croissance par le renchérissement des matières premières.

Il est certain que la décennie 1990 a connu un vrai renversement du système mondial des prix : les matières premières minérales et une partie des matières premières agricoles ont vu leurs prix relatifs s'élever, tandis que les prix des produits manufacturés baissaient, en raison de l'émergence des grandes économies manufacturières en Asie, au premier rang desquelles la Corée du Sud, la Chine, les pays de l'Asie du Sud-Est, l'Inde... Ces économies ont distribué leur productivité au monde sous forme de baisses de prix, et donc de gains de pouvoir d'achat, aussi bien pour la consommation courante, comme le textile, que pour le matériel de transport ou les biens d'équipement des ménages et des entreprises. Des vêtements au matériel ferroviaire, du téléphone à l'électronique grand public, des tracteurs aux machines-outils, l'industrialisation asiatique et la désindustrialisation européenne et américaine ont changé la division mondiale du travail à la fin du XX^e siècle.

L'Afrique est, d'une part, un importateur net de produits manufacturés : elle a donc importé de l'efficacité et du pouvoir d'achat. Du fait de l'héritage colonial, elle est, d'autre part, un exportateur de matières premières non transformées, qui telle une malédiction a

entraîné, pendant des décennies, la détérioration des termes de l'échange : des objets sophistiqués et chers contre des produits bruts et bon marché, peu de valeur ajoutée locale, pas d'accumulation locale de *cash-flow*, pas d'investissements dans les infrastructures ou de transformations. La surchauffe de la machine productive asiatique, la hausse qu'elle a suscitée de la croissance mondiale, l'explosion des échanges, bref la mondialisation, ont créé des raretés de matières premières, et donc une montée des prix des spécialités de l'Afrique. L'amélioration des termes de l'échange et le besoin d'investir ont permis de dominer la malédiction. Devenue maîtresse des raretés, l'Afrique a suscité un flux abondant d'investissements en exploration, production, élaboration des matières brutes et en infrastructures de transport et d'énergie, etc. La Chine y a joué le premier rôle, puisqu'elle était devenue l'usine du monde. Les Africains ont décollé parce qu'ils étaient les premiers fournisseurs de cette usine. Leurs courants d'exportations, leurs lieux d'échanges, leurs premiers partenaires... tout a changé de géographie : l'Afrique, affranchie des monopoles coloniaux, a joué la concurrence entre ses clients et ses investisseurs. Un système mondial libre a remplacé un système impérial non concurrentiel : l'Occident a perdu la bataille de l'Impérialisme ; l'Asie et l'Afrique ont gagné celle de la mondialisation.

Si toutes ces mutations sont réelles, il ne faut pas pour autant commettre un anachronisme. L'enchérissement des matières premières de la fin des années 1990 s'est transformé en une évolution erratique des prix au milieu des années 2000. La crise financière en 2008-2009, puis la crise de l'Euro en 2010-2011, ont beaucoup ralenti la croissance des pays développés ; ralentissement qui a gagné en 2012 les économies émergentes. Les prix des matières premières ont beaucoup baissé : depuis six ans, c'est-à-dire depuis presque la moitié du mouvement de croissance ininterrompu de l'Afrique, les matières premières apportent une contribution négative à l'augmentation du PIB. Réduite à ses ressources naturelles, l'Afrique aurait dû être le dernier continent en termes de croissance économique, à la place de l'Europe, voire dans un état plus grave, compte tenu d'un accroissement démographique qui se maintient à 2,5% par an. Or, c'est l'inverse qui s'est produit : le PIB a cru entre 3 et 6% sur la dernière décennie, et de manière accélérée. Échanges ou investissements sont allés à de nouveaux secteurs. À l'exception d'une poignée de pays, l'Afrique des rentes a fait place à une Afrique de la valeur ajoutée, de l'industrie et des services, avec une nette domination du tertiaire : transports, commerce, télécommunications, banques, assurances, tourisme, services aux ménages.

LE MYTHE DE L'ACHAT DE L'AFRIQUE PAR LA CHINE

Le second mythe est que la Chine aurait « acheté » l'Afrique. En fait, le capital productif en Afrique appartient, pour des raisons historiques et de façon très surpondérée, à l'Europe et aux États-Unis. Même lorsque les flux annuels font de la Chine le premier investisseur étranger (ce qui n'est pas le cas tous les ans), il y a un effet de stock accumulé sur un siècle. La prééminence chinoise dans l'import-export est plus impressionnante que dans l'investissement : 15% de parts de marché dans les importations africaines contre 1% il y a vingt ans.

La robustesse de l'Occident est donc beaucoup plus ferme s'agissant des capitaux et investissements que du commerce.

Il faut ajouter trois considérations sur la Chine, dont deux qui satisferont ses concurrents et une qui les inquiètera :

- l'Afrique a goûté au plaisir de la concurrence. La Chine fait partie d'une longue cohorte de partenaires possibles (et partiellement substituables) que sont la Corée du Sud, l'Inde, le Brésil, la Turquie... Le terrain de l'investissement est désormais très disputé ;
- la réputation de la Chine en Afrique est mitigée. Les gouvernants aiment la réactivité des investisseurs chinois, leur absence de conditionnalité, leur vitesse d'exécution, mais les opinions publiques reprochent la main d'œuvre importée, la sinisation de l'encadrement, le peuplement du continent - jugé rampant - par 1 500 000 chinois (contre 250 000 français et 7 500 japonais), le non-respect des normes sociales et parfois de l'environnement.

Pour lutter contre ces obstacles, la Chine a envoyé en formation linguistique et sociologique, en Europe et en Afrique, des dizaines de milliers de cadres qui se destinent aux échanges avec l'Afrique et aux investissements sur place. L'image de la Chine auprès des populations est un atout pour l'Europe, mais un atout éphémère si elle ne mobilise pas les mêmes moyens culturels ;

- il ne faut pas se laisser glisser dans le mythe facile de la Chine re-colonisatrice de l'Afrique qui, en réalité, cache, avec ses concessions minières et les réalisations d'infrastructures, le vrai phénomène caractéristique de l'investissement actuel : le « rachat » de l'Afrique par l'Afrique. La bancarisation, le développement des marchés financiers (23 bourses des valeurs désormais sur le continent), la création d'un marché hypothécaire et de fonds de pension, les retours d'épargne de la diaspora... tous les ingrédients d'une révolution financière endogène qui permettent

d'activer une épargne abondante. Urbanisation et création d'entreprises sont financées par l'épargne africaine.

Par ailleurs, les européens n'ont pas nécessairement vu que l'Asie s'était positionnée en équipementier de l'Afrique. Dans les télécommunications, les opérateurs sont majoritairement à capitaux africains ; ils sont devenus plus importants et souvent plus croissants et plus rentables que les opérateurs européens. Dans cette évolution *Alcatel* et *Ericsson* ont presque disparu derrière leurs concurrents, les équipementiers chinois *Huawei* et *ZTE*.

LE MYTHE DE L'ARRIÉRATION INDUSTRIELLE

Enfin, il y a une dernière erreur à ne pas commettre pour qui veut vivre au rythme de l'Afrique et croître avec elle : une erreur sur les modèles économiques africains. La plus commune est plutôt européenne : l'Afrique, rurale et minière, peut créer une industrie balbutiante, reposant sur les avant-dernières technologies. Tout y serait plus lent, plus petit, plus manuel. L'autre erreur, moins commune, est plutôt asiatique : l'Afrique peut vivre sans normes sociales ni environnementales et sans respect de la norme de droit et des

contenus locaux de consommation et de compétence. Au contraire, quand il y a retard, voire arriération, de l'industrie, on se trouve contraint d'utiliser les technologies les plus récentes. On transforme alors son retard en ce que les historiens économistes ont nommé « l'avantage de l'arriération ». Le téléphone mobile vient de le démontrer : il n'a pas été précédé d'un progrès du téléphone fixe. Toutes les technologies numériques vont suivre et il ne faudra pas s'étonner de voir le continent dépasser l'Europe en ce qui concerne le *e-learning*.

Quant aux normes qui encadrent l'économie, les pays africains sont désormais contraints par leurs opinions publiques, car il n'y a pas de classes moyennes sans apparition d'un pouvoir de l'opinion. Les formes cyniques d'investissements de court terme qui créent des externalités négatives seront rejetées, y compris par le moyen de l'émeute, comme l'éprouvent d'ores et déjà les entreprises chinoises.

L'investisseur étranger de demain viendra seulement en auxiliaire de l'investisseur endogène africain, et seulement s'il importe des modèles économiques et sociaux à fort contenu d'innovation et de rupture.

Lionel Zinsou

Président du fonds d'investissement *PIA Partners*



**Au secours
des juridictions sociales**

fayard

PIERRE JOXE Soif de justice

Après son livre
sur la justice des mineurs
- *Pas de quartier !*, Fayard, 2011 -
Pierre Joxe explore ici un domaine
peu connu et encore moins décrit :
le fonctionnement difficile
et les moyens insuffisants
des juridictions sociales.

Donatien Njomo

LES RESSOURCES MINIÈRES, LE PÉTROLE, ET APRÈS ?

Transition énergétique : vers l'utilisation des énergies renouvelables

PAUVRETÉ PERSISTANTE MALGRÉ L'ABONDANCE DES RESSOURCES

D'après la *Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique* (CEA), le continent abrite 54% des réserves mondiales de platine, 78% de diamants, 40% de chrome et 28% de manganèse. Des pays possédant des ressources naturelles abondantes comme la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie, le Mozambique, la Mauritanie ou la Guinée, vivent malgré tout dans la pauvreté. La Guinée est dotée de certaines des réserves de minéraux les plus convoités de la planète, dont 40 milliards de tonnes de bauxite - la plus grande réserve du monde -, plus de 20 milliards de tonnes de minerai de fer, des diamants, de l'or et des quantités indéterminées d'uranium¹. Et pourtant 55% des 11 millions d'habitants de la Guinée vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, indique la *Banque africaine de développement*.

Les réserves prouvées non exploitées de pétrole sur le continent africain sont estimées à 130 milliards de barils, soit environ 8% du total mondial, et ces réserves continuent d'augmenter à mesure que l'évaluation de nouvelles découvertes progresse. Le Golfe de Guinée renferme l'un des plus grands gisements de pétrole sous-marins connus au monde, avec des réserves estimées à 24 milliards de barils de pétrole, soit 5% des réserves mondiales en *offshore*. En 2013, l'Afrique a produit près de 9 millions de barils de pétrole brut par jour (Mb/j), soit 10% du total dans le monde². Près de 84% de cette production de pétrole provient de pays tels que le Nigéria, la Libye, l'Algérie, l'Égypte et l'Angola. Quant au gaz naturel, l'Afrique a des réserves prouvées de 502 trillions de pieds cubes (Tcf). La production annuelle de gaz naturel du continent est de

6,5 Tcf ; 90% de cette production provient du Nigéria, de la Libye, de l'Algérie et de l'Égypte. Au rythme des taux de production actuels, l'Afrique, comme continent, dispose de 70 ans de production de gaz naturel.

En raison des prix élevés du pétrole, 108 \$US le baril en 2013, et de la persistance de grandes découvertes de réserves de pétrole et de gaz, les pays africains riches en ressources peuvent être victimes de la malédiction du pétrole. Les recettes provenant de la vente du pétrole sont alors utilisées par les dirigeants pour financer des dépenses courantes et entretenir une clientèle politique nécessaire pour assurer la stabilité de régimes rarement démocratiques. On note également dans les pays concernés une baisse des activités dans les secteurs productifs tels que l'industrie et l'agriculture. Les pays les plus exposés sont l'Algérie, le Nigéria, l'Angola, la Guinée équatoriale, la Libye, le Congo, le Soudan, le Soudan du Sud, le Gabon, le Tchad et le Cameroun.

INSUFFISANCE DES CAPACITÉS ÉLECTRIQUES

La capacité installée de toute l'Afrique est de 114 000 mégawatts (MW). Elle comprend la production d'électricité de l'Afrique subsaharienne qui est de 68 000 MW. Sur ce total, l'Afrique du Sud produit à elle seule plus de 44 000 MW. Sans elle, la production électrique d'Afrique subsaharienne s'élèverait à 24 000 MW, un chiffre largement inférieur aux 40 000 MW dont a besoin l'État de New York aux États-Unis. Du fait de cette production d'électricité insuffisante, les délestages sont fréquents en Afrique, la productivité des entreprises est freinée, ce qui limite la croissance du continent. En plus, les taux d'électrification sont faibles dans tous les pays d'Afrique subsaharienne. En 2010, sur une population totale de plus d'un milliard d'habitants,

près de 600 millions d'Africains, soit 57% de la population, n'avaient pas accès à l'électricité. En 2035, la consommation d'énergie par habitant en Afrique n'atteindra pas le tiers de la moyenne mondiale. L'Afrique est donc le continent présentant le niveau d'insécurité énergétique le plus élevé³.

NÉCESSITÉ D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Plus de 80% de l'énergie primaire consommée dans le monde provient des combustibles fossiles : pétrole, gaz naturel et charbon. Le pétrole et le gaz naturel représentent 56% de la fourniture d'énergie primaire et le charbon 25%. La part occupée par les énergies fossiles ne varie pratiquement pas d'ici 2030 dans le scénario de référence de l'*Agence Internationale de l'Énergie*. La consommation de combustibles fossiles émet des gaz à effet de serre (GES) tels que le dioxyde de carbone CO₂, le méthane CH₄ et le protoxyde d'azote N₂O, dont les concentrations augmentent dans l'atmosphère et qui sont responsables des bouleversements climatiques que l'on observe. L'Afrique est le continent qui émet le moins de GES dans le monde, environ 4% du total, mais c'est la région la plus touchée par le changement climatique du fait de sa vulnérabilité. L'agriculture est particulièrement menacée. À l'heure actuelle, quelques 240 millions d'Africains souffrent déjà de la faim. D'ici 2050, il suffira d'une augmentation de la température de la Terre de 1,2 à 1,9 degré Celsius pour accroître le nombre d'Africains sous-alimentés de plus de 25% en Afrique centrale, 50% en Afrique de l'Est, 85% en Afrique australe et 95% en Afrique de l'Ouest.

Dans le contexte actuel d'une demande croissante d'énergie, l'épuisement inéluctable des ressources fossiles, ainsi que le réchauffement climatique qu'elles causent, font clairement apparaître le caractère non durable du modèle énergétique en cours. Il faut donc engager une transition vers un modèle plus durable, dans lequel les *énergies décarbonées* auront une place prépondérante dans le mix énergétique. L'Afrique dispose d'énormes ressources en énergies renouvelables que sont la biomasse, l'énergie hydraulique, l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la géothermie. Le potentiel hydroélectrique économiquement viable est compris entre 100 et 150 gigawatts (GW). Les ressources éoliennes sont elles aussi très importantes et exploitables, particulièrement dans les zones côtières de l'Est et du Sud de l'Afrique où la ressource est l'une des meilleures au monde. La ressource solaire est abondante en Afrique. Les estimations du solaire photovoltaïque dans

l'approvisionnement énergétique de l'Afrique à l'horizon 2030 sont comprises entre 15 et 62 GW. Enfin, l'énergie géothermique est aussi prometteuse avec un potentiel estimé entre 7 et 15 GW⁴.

Ces énergies renouvelables sont aujourd'hui le meilleur moyen de lutter contre les changements climatiques observés. Elles présentent également en Afrique de réels enjeux dans le cadre des *Objectifs du Millénaire pour le développement* (OMD) et pour l'initiative *Sustainable Energy for All* (SE4All) des Nations Unies. Elles renforcent la sécurité énergétique, en particulier dans les pays qui ne produisent pas de pétrole, créent des emplois et contribuent à la lutte contre la pauvreté en améliorant l'accès à l'énergie, notamment dans le cas des populations rurales ou isolées. L'intérêt économique des énergies renouvelables est particulièrement perceptible si l'on tient compte des externalités environnementales liées aux énergies conventionnelles, ou lorsque les clients potentiels sont dispersés et n'ont pas déjà accès à un réseau de distribution d'électricité. L'Afrique, dont l'industrialisation est à peine naissante, a donc tout intérêt à opérer dès maintenant une transition énergétique vers ces énergies propres que sont les énergies renouvelables, en mettant sur pied une législation qui encourage la création d'industries dont le fonctionnement utilise des technologies à énergies renouvelables. L'Afrique éviterait ainsi d'accélérer l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre responsables des bouleversements climatiques. Cette option, bien négociée dans les forums internationaux, pourrait, par ailleurs, se transformer en une source nouvelle de financement pour le développement des pays africains, comme c'est le cas des fonds climatiques et des fonds pour les énergies durables. Les négociateurs africains devront également insister tout le temps sur l'indispensable naissance en Afrique d'une industrie de l'énergie et, plus particulièrement, d'une industrie des technologies à énergies renouvelables. Cela implique le transfert de technologies de fabrication vers l'Afrique.

Donatien Njomo

Professeur à l'Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

1. Kingsley Ighobor, « Ressources minières : la fin d'une malédiction ? », *Afrique Renouveau*, avril 2014.

2. British Petroleum, *BP Statistical Review of World Energy*, juin 2014.

3. Agence Internationale de l'Énergie, *World Energy Outlook 2013*, novembre 2013.

4. Grégor Quiniou, Astrid Jarrouse, Stéphanie Mouen, « Le développement des énergies renouvelables en Afrique : un partenariat public-privé », *Secteur Privé & Développement*, n°18, novembre 2013, p.25-27.

Philippe HUGON

L'AGRICULTURE DURABLE EN AFRIQUE

L'agriculture africaine occupe globalement près de la moitié de la population alors qu'elle contribue à moins de 20% du PNB et à 10% des exportations. La production agricole a presque triplé en valeur au cours des 30 dernières années, mais par un processus extensif d'augmentation de la population agricole et des terres avec peu d'efficacité dans l'utilisation des facteurs. L'agriculture participe à une faible part des chaînes de valeur nationales et internationales. L'Afrique est le seul continent à avoir connu en 30 ans une augmentation du nombre de mal-nourris (essentiellement en zone rurale) et une hausse de sa population rurale malgré l'urbanisation [NEPAD, 2014].

UNE AGRICULTURE EXTENSIVE À FAIBLE PRODUCTIVITÉ

L'agriculture africaine dominante est celle de petites exploitations familiales subissant les aléas climatiques et l'instabilité des prix, utilisant peu d'intrants et d'irrigation, écoulant leur production sur des marchés limités et connaissant des goulets d'étranglement en amont et en aval des filières [John Murray McIntire, 2014]. On estime que 80% des exploitations (33 millions) ont moins de 2 hectares. La balance commerciale céréalière, qui était équilibrée en 1961, a connu un déficit croissant (-10% en 1995 et -25% en 2010) alors que la production céréalière a augmenté d'un facteur 1,8 en 30 ans. L'Afrique a un taux de dépendance de 74% pour le blé et de 41% pour le riz.

Globalement, l'agriculture vivrière a permis l'alimentation d'une population rurale, qui croît de plus de 3% par an, et d'une population urbaine dont le taux de croissance est de 5% ; mais elle s'est développée sur un mode principalement extensif. Le niveau de la productivité de l'agriculture africaine se situe en moyenne à un tiers de celui de l'Asie ou de l'Amérique latine. La consommation d'engrais est de 9 kg par hectare contre 100 en Asie. 6% des terres sont irriguées contre 40% en Asie. Les écarts de productivité entre les agricultures africaines aux prix non stabilisés et non garantis et celles des pays industriels aux prix garantis

sont de l'ordre de 1 à 100. En moyenne, les budgets publics affectés à l'agriculture représentent 6% alors que l'objectif de la Déclaration de Maputo de 2003 se situait à 10%.

DES AGRICULTURES CONTRASTÉES

Les agricultures africaines sont toutefois contrastées d'un type de culture et d'un pays à l'autre, selon les écosystèmes, les densités, les pratiques des acteurs et les politiques menées. Les plus faibles dynamiques sont observables dans les États faillis ou en conflit et dans ceux victimes de la « maladie hollandaise »¹, liée notamment aux hydrocarbures. Les agricultures ayant les plus faibles progrès de productivité sont celles qui ont connu une faible croissance de la population rurale, une augmentation des terres inférieure à la croissance de la population et un faible taux d'irrigation [Hans P. Binswanger-Mkhize et al., 2010]. Il existe des relations significatives entre le rapport population non agricole sur population agricole, le ratio population urbaine sur population rurale, la taille des marchés et les rendements agricoles. Les agricultures intensives, utilisatrices d'intrants et de techniques, sont limitées à quelques zones à forte densité (cultures périurbaines, hauts plateaux rwandais, burundais, kenyans, malgaches ou bamiléés) ou zones de capitalisme agraire (Afrique du Sud, Kenya) [Philippe Hugon, 2012].

DES TERRES AGRICOLES CONVOITÉES

Le potentiel agricole africain est considérable. Certains mettent l'espoir sur des agricultures capitalistes et industrielles. L'Afrique possède un quart des terres cultivables dans le monde alors qu'elle contribue pour moins de 10% à la production agricole mondiale. 60% des terres arables ne sont pas cultivées de manière permanente. Il y a en Afrique un sous-investissement agricole : 7 milliards de dollars effectifs contre plus de 40 nécessaires, même si la hausse des prix mondiaux a favorisé la rentabilité de ces investissements.

Les rachats-accaparements de terres ou baux emphytéotiques (*land grabbing*) par des États, des firmes privées ou des fonds d'investissement, se développent dans les zones disposant de terres abondantes. Ils sont un facteur potentiel de financement et de progrès de productivité agricole, mais ces transactions, souvent non transparentes, nient les droits de la paysannerie, accentuent les conflits fonciers² et risquent d'accroître la pauvreté et la malnutrition rurale. Elles privilégient souvent les agrocarburants et la nourriture pour animaux aux dépens des produits alimentaires. Le foncier devient une valeur refuge pour les capitaux. Les transformations des produits agricoles et leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales constituent des opportunités, mais également des risques vis-à-vis des groupes vulnérables (petits producteurs, femmes et jeunes). L'agriculture contractuelle peut, au contraire, combiner les agricultures familiales, petites paysanneries et domaines communautaires avec des acteurs publics et privés disposant de technologies avancées pour l'amont et l'aval de la filière ou de la chaîne de valeur, et de capacités de financement.

VERS UNE AGRICULTURE DURABLE

L'Afrique doit répondre à la croissance du nombre de consommateurs, aux changements des rapports entre urbains et ruraux et aux nouveaux modèles de consommation urbains tout en réduisant la sous-alimentation, essentiellement rurale ; elle doit produire 70% de plus d'aliments d'ici 2050. Elle doit répondre à des défis tels les dérèglements climatiques, les conflits, les réfugiés. L'agriculture africaine demeure en réserve d'une double révolution verte - technique et écologique - ou d'une intensification écologique [Michel Griffon, 2006] qui procéderait à une amélioration technique augmentant les rendements tout en prenant en compte la complexité des écosystèmes (association culture-élevage, agroforesterie, diversité des techniques face à la variété des écosystèmes, contrats entre l'agriculture familiale et l'industrie).

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont loin d'être la solution miracle. D'un côté, on attend un accroissement des rendements, des résistances au stress hydrique et une baisse des coûts des pesticides. De l'autre, on prévoit une baisse vraisemblable de la biodiversité, des risques sanitaires et environnementaux (pollution génétique), et une dépendance paysanne vis-à-vis des semenciers. En revanche, les nouvelles variétés, comme le nouveau riz pour l'Afrique (nafrica), sont au cœur des révolutions agricoles. La **croissance verte**, combinant efficacité économique et *soutenabilité* environnementale, est le devenir de

l'Afrique, qui dispose d'un capital naturel considérable et la possibilité de faire des sauts technologiques. En milieu rural, la préservation des sols, le renouvellement des ressources halieutiques, la lutte contre la déforestation et l'agroforesterie, le maintien de la biodiversité sont au cœur de la lutte contre la pauvreté. L'agriculture familiale, à la condition d'être modernisée, est la plus à même d'optimiser l'utilisation du travail et de la terre, d'absorber le surplus de jeunes en zones rurales tout en respectant les règles et pratiques locales. Les principaux enjeux sont ceux de :

- 1/ la sécurité des acteurs (accès à la terre, minimisation des risques, pluri-activités) ;
- 2/ la gestion durable des ressources naturelles (adaptation aux changements climatiques) ;
- 3/ la modernisation des exploitations par accès au crédit, formation, *multi-sectorialité* ;
- 4/ la réponse aux défaillances de marché aux diverses échelles, du local à l'international.

Les projets agricoles doivent accroître la productivité et les rendements en intégrant l'amont des filières (infrastructures, semences, aménagements hydrauliques), mais également l'aval (stockage, transports, chaînes de froid) [Le Déméter, 2014 ; Philippe Hugon, 2012 ; NEPAD, 2014].

Philippe Hugon

directeur de recherche, en charge de l'Afrique,
à l'Institut de Relations Internationales et
Stratégiques (IRIS)

Références

- Hans P. Binswanger-Mkhize et al., « Structural Transformation and African Agriculture », *Global Journal of Emerging Market Economies*, vol. 2, n°2, mai 2010, p.113-152.
- Le Déméter* [ouvrage collectif], « Dossier Agricultures africaines : Quelles mutations face aux défis et aux opportunités liés à la croissance démographique et à l'urbanisation ? », Paris, Club Déméter, 2014.
- Michel Griffon, *Nourrir la planète*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- Philippe Hugon, *Géopolitique de l'Afrique* [3^{ème} édition], Paris, SEDES, 2012.
- John Murray McIntire, « Transforming African Agriculture » in Theodore Ahlers et al. [eds], *Africa 2050. Realizing the Continent's Full Potential*, JICA, Group Centennial International, Oxford University Press, 2014, p.267-305.
- NEPAD, *Les agricultures africaines. Transformations et perspectives*, Addis-Abeba, 2014.

1. Terme utilisé pour désigner les conséquences nuisibles d'une augmentation significative des exportations des ressources naturelles par un pays.

2. Les transactions réalisées diffèrent des effets d'annonce. On estime que sur 800 millions d'hectares cultivables, 200 sont cultivés. 60 millions d'hectares auraient fait l'objet de transactions en 2011, soit 15 fois plus qu'en 2000.

Jean-Bosco BAZIÉ

ACCÈS À L'EAU : L'AFRIQUE ENTRE ABONDANCE ET PÉNURIE

L'Afrique est le continent des paradoxes en matière d'eau. Forte variabilité spatio-temporelle des précipitations, sécheresses et inondations qui se suivent ou alternent dans certaines sous-régions, abondance mais aussi pénurie, faible niveau des investissements en matière d'infrastructures et de capacités de services, plus du tiers de la population n'ayant pas accès à des services pérennes et de qualité, tel est le tableau actuel du continent en matière d'eau et d'assainissement.

Avec 17 grands fleuves et 160 lacs qui l'irriguent, le continent africain dispose pourtant de ressources en eau renouvelables abondantes estimées à plus de 5 400 milliards de m³ par an. Malgré cette abondance des ressources en eau brute, l'Afrique fait face au défi de la maîtrise de l'eau pour les besoins essentiels de son développement économique et social. À noter que seuls 4% de ce potentiel sont à ce jour mobilisés pour les usages courants (eau potable, agriculture, énergie, etc.). Plus de 300 millions de personnes manquent d'un accès à l'eau potable et les maladies hydriques sont la première cause de mortalité sur le continent. Selon des estimations récentes, la moitié à peine des 54 pays du continent pourrait atteindre les OMD (Objectifs du Millénaire pour le développement) en matière d'accès à l'eau potable. Bien que cette cible des OMD soit atteinte depuis 2013 au niveau mondial, l'Afrique subsaharienne abrite 40% des personnes dans le monde qui n'ont pas accès à l'eau potable. Pour l'assainissement, la situation est encore plus dramatique avec plus de 600 millions de personnes n'ayant pas accès à des installations sanitaires adéquates. La défécation à l'air libre reste ainsi pratiquée par un grand nombre de personnes faute d'alternative, exposant le continent au risque du péril fécal. Comment peut-on alors expliquer cette situation ?

Comme dans bien d'autres régions du monde, les contreperformances constatées dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, particulièrement en Afrique subsaharienne, sont dues à une combinaison de facteurs et de défis auxquels le continent fait face :

DE LA MOBILISATION ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Qu'il s'agisse de l'eau potable ou de l'eau pour d'autres usages tels que l'agriculture et l'énergie, l'Afrique fait face à un grand défi de mobilisation de la ressource en eau brute. En effet, plusieurs milliards de m³ d'eau ruissellent chaque année vers les océans du fait de l'absence ou de l'insuffisance d'ouvrages adaptés de rétention et de stockage ; des ouvrages dont la réalisation est confrontée aux enjeux environnementaux et aux coûts hors de portée des seules ressources financières locales, nationales et continentales.

Avec plus d'une soixantaine de bassins versants de cours d'eau transfrontaliers, l'Afrique devra tenir compte du « risque conflit » dans le partage de ces eaux, à la fois entre pays, mais aussi entre usages. De même, le développement anarchique des implantations humaines et la forte concentration de populations sur les lits de certains cours d'eau les exposent aux rejets et pollutions diverses de l'activité humaine, particulièrement dans les grands centres urbains.

L'Afrique devra donc, au cours des prochaines décennies, relever le défi de la mobilisation des ressources en eau renouvelables et de leur protection si elle veut garantir des services pérennes.

DU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE ET DES INVESTISSEMENTS

L'Afrique connaît l'une des croissances démographiques les plus fortes au monde à cause du fort taux de natalité et de la baisse de la mortalité infantile, dus aux progrès de plus en plus accessibles en matière de médecine. Sa population qui n'était que de 700 millions en 2000 est estimée à 1,15 milliard en 2015, et pourrait doubler d'ici à 2050. Une croissance démographique qui entraîne celle des besoins et services en matière d'eau potable et d'assainissement. À cela s'ajoute la forte urbanisation que connaît le continent ces dernières décennies (4% de croissance urbaine par an), entraînant du même coup des zones de concentration de populations, surtout dans les périphéries des grandes villes-capitales, rendant complexes et coûteuses les réponses à mettre en place pour dérouler les services d'eau potable et les rendre accessibles au plus grand nombre.

En clair, le rythme des investissements dans le domaine de l'eau et de l'assainissement n'est pas à la hauteur de la croissance démographique, de la forte poussée urbaine du continent et de ses besoins en services d'eau et d'assainissement. Le continent devra donc travailler à maîtriser sa croissance démographique en adéquation avec les ressources financières durables allouées au secteur. Il faudra s'assurer auprès des décideurs politiques d'une remontée effective de l'eau et de l'assainissement dans les priorités d'investissements au niveau national et continental.

DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DES SERVICES

Hormis l'Afrique du Nord et une partie de l'Afrique du Sud, la plupart des pays du continent sont confrontés au défi d'une gestion performante des services d'eau et d'assainissement en zone urbaine comme en zone rurale.

En milieu urbain, les modèles en place éprouvent un certain nombre de difficultés telles que :

- l'absence ou l'insuffisance des investissements pour accroître l'offre de services face à une densification accrue des zones périurbaines sans aménagements du territoire, permettant au réseau classique d'eau d'atteindre les lieux de vie ;
- l'absence ou l'insuffisance de performances dans la gestion pour un équilibre financier des opérateurs de services ;

- la vétusté des réseaux d'eau, entraînant d'énormes pertes d'eau propre par fuites, pouvant aller jusqu'à 32% ;
- les pertes d'eau par gaspillage dans les habitudes de consommation.

En zone rurale, le contexte hydrologique et hydrogéologique, la dispersion de l'habitat, la taille réduite de certaines communautés humaines et le faible niveau de revenus des ménages ont induit des options de modèles de services qui se révèlent peu durables en termes de performances technique et financière.

Dans tous les cas, l'organisation et la gestion des services d'eau potable et d'assainissement devront sortir du tâtonnement qu'elles connaissent depuis les indépendances des pays africains au début des années 1960. Cette gestion devra prendre en compte la nécessité d'une véritable professionnalisation et d'une responsabilisation accrue des différents acteurs : les responsables locaux détenant des mandats électifs et en charge d'assurer la compétence « eau », les usagers des services, les opérateurs de services (publics ou privés), les structures d'appui privées et/ou publiques, etc., afin de s'assurer d'une bonne implication de toutes les parties à la fois dans les prises de décisions et dans l'action. Elle devra également prendre en compte la nécessité de faire émerger au niveau local les compétences et les dispositifs en mesure d'assurer un suivi technique et financier des installations et des services rendus.

CONCLUSION

Au regard de l'importance de l'eau pour les besoins vitaux et pour des secteurs productifs tels que l'énergie, et surtout l'agriculture qui emploie près de 80% de la population du continent, l'Afrique devra se résoudre à remonter le secteur de l'eau dans ses priorités. Elle devra engager davantage ses dirigeants dans une plus grande solidarité, une plus grande coopération et une mutualisation des efforts et moyens en vue d'accélérer les progrès dans la mobilisation et la protection de la ressource en eau brute, ainsi que dans la fourniture des services d'eau potable et d'assainissement. Autrement, le continent s'expose à de graves risques environnementaux et à de graves tensions socio-politiques, dommageables pour la paix et la stabilité de l'ensemble de la région et du monde.

Jean-Bosco Bazié
Directeur général de l'ONG *Eau Vive*

Anna FICHTMÜLLER

VERS UNE ÉMERGENCE DES CLASSES MOYENNES ?

*Plus émergente que moyenne,
la classe moyenne entre vulnérabilité et consommation*

Les transformations sociales et économiques de l'Afrique, ainsi que leurs évolutions font l'objet d'une vaste littérature¹ regroupée sous l'intitulé « L'Afrique émerge ! »², dont ce numéro d'*Après-demain* est une nouvelle illustration. Dans ce contexte, le thème de l'émergence des classes moyennes en Afrique est souvent abordé. Et même si le *buzz* médiatique contribue à renforcer les discussions autour de cette thématique, nous pouvons reconnaître que le continent est en effet en pleine transformation : croissance soutenue du PIB en Afrique subsaharienne de 4,5% par an en moyenne depuis 1995, rajeunissement de la population due à la croissance démographique - qui va faire de l'Afrique le continent ayant le plus d'enfants en 2067 (remplaçant l'Asie au premier rang) - une utilisation exponentielle des nouvelles technologies de communication et une urbanisation massive. Il s'agit ici de tendances générales qui couvrent les grandes disparités des économies africaines. Se côtoient, en effet, des économies diversifiées et structurées (Afrique du Sud, pays de l'Afrique du Nord ou Nigeria par exemple) et des États fragiles ou « écroulés » (Somalie, République centrafricaine ou République Démocratique du Congo). Il est donc important de ne pas céder à une euphorie générale, mais d'être plus nuancé

pour mieux comprendre les transformations et les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le thème des classes moyennes en Afrique évoque dans la presse « grand public » l'image des grands centres commerciaux, d'hommes d'affaires bien vêtus à bord de grosses voitures, ou encore de jeunes portant des habits de marque et utilisant les derniers *Smartphones*. Est-ce que cette image reflète vraiment l'existence d'un groupe pertinent ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une élite à l'abri des risques économiques ? Pour la plupart de ceux qui sont définis comme partie prenante de la classe moyenne par la *Banque africaine de développement* (pouvant dépenser entre 2 \$ et 20 \$ par jour), la réalité est bien différente : s'ils peuvent envoyer leurs enfants dans des écoles privées et satisfaire leurs besoins élémentaires, à la fin du mois l'argent est rare. La vulnérabilité économique et la précarité restent une véritable menace. Il paraît donc plus pertinent d'aborder la question posée dans le titre de cet article en mettant l'accent sur les dynamiques de « l'émergence » de nouvelles catégories sociales disposant de revenus disponibles que sur une « classe moyenne africaine » laissée à l'état de prénotion.

Nous avons mené en Ouganda deux enquêtes de terrain sur la question des classes émergentes dans le pays. À travers les résultats trouvés et propres au contexte ougandais, nous allons essayer de répondre aux questions suivantes : pouvons-nous parler d'une classe moyenne ? Quelles sont ses caractéristiques, notamment en termes de sources de revenus et de modes de consommation ?

POUVONS-NOUS PARLER D'UNE CLASSE MOYENNE EN OUGANDA ?

Si nous prenons en compte des analyses comme celles de la *Banque africaine de développement* (BAD), il ne fait aucun doute que la classe moyenne ougandaise existe. La BAD définit la classe moyenne en Afrique comme le groupe d'individus disposant d'un revenu de 2 \$ à 20 \$ (parité de pouvoir de production - ppp) par jour. 18,7% des Ougandais en font partie (contre 34% pour l'ensemble du continent)³. Elle souligne également que deux tiers des membres de cette classe en Ouganda font partie de la classe « flottante », c'est-à-dire d'une sous-catégorie d'individus disposant de 2 \$ à 4 \$ (ppp) par jour, et qui, bien que n'étant plus pauvres, risquent de retomber à tout moment dans la pauvreté.

Ce sentiment de précarité et ce risque de retour à la pauvreté sont fortement ressentis dans la population. Quand on interroge les Ougandais sur l'existence d'une classe moyenne dans leur pays, la réponse est majoritairement négative. La stratification de la société est perçue comme une dichotomie riche/pauvre. Un interlocuteur qualifie la classe moyenne de saisonnière : « *Si quelqu'un trouve de l'argent, peut-être appartient-il à la classe moyenne aujourd'hui, mais si demain il ne réussit pas, il redevient pauvre.* » Cette idée de « vulnérabilité » se trouve également dans les rapports sur la pauvreté du Ministère ougandais des Finances. Le *Poverty Status Report*, ainsi que l'étude menée conjointement avec la *Banque mondiale*, le *Moving out of Poverty Report*⁴, soulignent l'importance de la pauvreté transitionnelle. Il y a donc un groupe qui n'est plus pauvre, mais qui peut à tout moment retomber dans la pauvreté. Ce risque se révèle tangible lorsque les sécurités protégeant des chocs économiques manquent. Ce sont alors plus les mesures prises face à l'absence de protection contre ces risques que les centres commerciaux et les grosses voitures qui témoignent le mieux de ces mouvements socio-économiques, peu visibles, qui secouent les sociétés africaines.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE CLASSE ?

Loin d'être homogènes, les individus de la classe moyenne ougandaise (selon la définition de la BAD) ont en commun de multiplier leurs sources de revenus afin de tisser un réseau de sécurité contre une éventuelle perte d'emploi. En général, un emploi fixe, avec un salaire régulier, sert à assurer le statut, même si cet emploi ne constitue pas forcément la principale source de revenu. Prenons le cas d'un enseignant à l'université. Il gagne dix fois plus que son salaire officiel en accomplissant divers travaux de consultance. En plus, il possède une maison à louer, une boutique et du terrain, qu'il utilise pour l'agriculture. Ces stratégies très diversifiées sont récurrentes pour les membres de la classe émergente. Et on y voit une ascension : plus une personne est aisée, plus elle a des sources de revenus diversifiées. Ces stratégies peuvent permettre d'accumuler de petites épargnes, mais qui - comme la nature de leurs divers revenus - ne sont pas régulières. Pour mesurer l'aisance financière d'un foyer, il faut donc prendre en compte toutes les activités économiques exercées par tous les membres de la famille, ainsi que les stratégies de consommation menées pour obtenir les biens à moindre coût, sans se limiter au revenu du métier officiel.

Contrairement à ce que Hervé Maupeu note pour la classe moyenne kényane⁵ ou Élodie Escusa pour le cas sud-africain⁶, les classes émergentes ougandaises ne semblent pas être très tournées vers la consommation. Élodie Escusa remarque notamment que cette préférence de la « *black middle class* » sud-africaine pour les grands supermarchés est un héritage de l'histoire du pays, ce qui souligne l'importance de prendre en compte l'histoire de chaque pays, limitant ainsi la généralisation de cette approche à l'ensemble du continent. En Ouganda, l'apparition des grandes surfaces et des centres commerciaux est plutôt récente. Ils sont essentiellement réservés à une élite économique et à la communauté des expatriés. Le caractère récent de l'émergence économique explique que les ménages concernés n'ont pas encore significativement changé leurs habitudes de consommation. Ils achètent leurs aliments sur des marchés locaux et, à la limite, dans de petits supermarchés souvent tenus par des Indiens. Les produits alimentaires importés d'Europe ou des États-Unis, comme le beurre, le fromage, le vin, le chocolat, etc., ne se retrouvent pas dans leurs assiettes. Certains interlocuteurs évoquent la méfiance envers

les aliments importés, notamment à cause des OGM, préférant la qualité des produits locaux, généralement considérés comme « biologiques »⁷. Il reste à savoir si ces modes de consommation évolueront dans le temps. Comme l'indique Élodie Escusa, les modes de consommation liés à la première socialisation prennent du temps pour changer⁸. En revanche, la situation diverge pour les produits électroniques pour lesquels on voit des stratégies différentes se développer : ceux qui peuvent les acheter préfèrent des produits venant d'Europe plutôt que de Chine pour s'assurer de la bonne qualité des produits. Les moins fortunés se reportent sur les produits bon marché qui viennent doper leur pouvoir d'achat. Ceux qui disposent de contacts avec la diaspora recourent à leurs proches pour se faire envoyer ces produits directement d'Europe. Cela n'empêche pas que la consommation des classes émergentes reste tout de même modeste : souvent concentrée sur le nécessaire, la consommation des produits de loisirs reste l'exception.

CONCLUSION

Nous avons vu qu'avec la diversification de ses sources de revenus et par ses modes de consommation, la classe moyenne ougandaise reflète un phénomène d'émergence récent, avec des stratégies pour ne pas retomber dans la pauvreté, s'assurer des fins de mois décentes et rendre une petite épargne possible en consommant sagement. Certes, des groupes plus sécurisés dans leurs positions sociales existent également en Ouganda. Or, nous pensons que les modes de vie de ce groupe émergent illustrent mieux les effets des transformations sociales et économiques récentes. Ceci dit, il ne faut pas oublier que même en parlant d'une classe, cette strate économique est loin d'être homogène. Ses attitudes et valeurs varient considérablement, rendant toute généralisation difficile. D'autant plus que ses membres ne se reconnaissent pas en tant que « classe », une conscience commune n'existant pas. Ce qui questionne encore plus la pertinence du terme « classe moyenne ».

Pour mieux apprécier ce phénomène dans toute sa diversité, le musée d'Aquitaine à Bordeaux, en partenariat avec Sciences Po Bordeaux (LAM), organise une exposition « Les classes moyennes en Afrique : Sciences sociales et photographie » du 29 novembre 2014 au 22 février 2015. Cette exposition illustre le travail du

groupe de recherche « nouvelles dynamiques socio-économiques des sociétés africaines » de Sciences Po Bordeaux, en lien avec les photographies de Joan Bardeletti.

Anna Fichtmüller

**doctorante en sciences politiques
à l'Institut d'études politiques de Bordeaux,
Laboratoire Les Afriques dans le monde**

Bibliographie

- « Africa rising », *The Economist*, décembre 2011, <http://www.economist.com/node/21541015>.
- Élodie Escusa, « A Class Defined "by Consumption". The Grocery-Shopping Practices of the Lower-Middle Classes in Johannesburg, South Africa », *Note de l'Ifri*, avril 2013.
- Élodie Escusa, « La lower middle class à Soweto », *Afrique contemporaine*, n°244, avril 2012, p.99-111.
- Vijay Mahajan, *Africa rising : how 900 million African consumers offer more than you think*, Upper Saddle River [New Jersey], Wharton School Publishing, 2009.
- Hervé Maupeu, « Classe moyenne kenyane et démocratie électorale », *Afrique contemporaine*, n°244, avril 2012, p.53-68.
- McKinsey Global Institute, *Lions on the move: the progress and potential of African economies*, juin 2010, http://www.mckinsey.com/insights/africa/lions_on_the_move.
- Ministry of Finance Planning and Economic Development [République d'Ouganda], *Moving Out of Poverty. Understanding Freedom, Democracy and Growth from the Bottom Up*, mars 2007, http://siteresources.worldbank.org/INTMOVOUTPOV/Resources/2104215-1187710751691/MOP_Uganda.pdf.
- Mthuli Ncube, Charles Lufumpa et Désiré Vencatachellum, « The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa », *AfDB Market Brief*, African Development Bank, avril 2011.

1. Par exemple : Vijay Mahajan, *Africa rising : how 900 million African consumers offer more than you think*, Upper Saddle River [New Jersey], Wharton School Publishing, 2009 ; « Africa rising », *The Economist*, décembre 2011 ; McKinsey Global Institute, *Lions on the move: the progress and potential of African economies*, juin 2010 ; Mthuli Ncube, Charles Lufumpa et Désiré Vencatachellum, « The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa », *AfDB Market Brief*, African Development Bank, avril 2011.
2. Que l'on retrouve le plus souvent en anglais par l'expression « Africa Rising ».
3. Mthuli Ncube, Charles Lufumpa et Désiré Vencatachellum, *op. cit.*
4. Ministry of Finance Planning and Economic Development [République d'Ouganda], *Moving Out of Poverty. Understanding Freedom, Democracy and Growth from the Bottom Up*, mars 2007.
5. Hervé Maupeu, « Classe moyenne kenyane et démocratie électorale », *Afrique contemporaine*, n°244, avril 2012, p.53-68.
6. Élodie Escusa, « A Class Defined "by Consumption". The Grocery-Shopping Practices of the Lower-Middle Classes in Johannesburg, South Africa », *Note de l'Ifri*, avril 2013.
7. Même si ce qui est considéré comme « biologique » reste discutable. La question de l'institutionnalisation de la filière « biologique » est traitée par Pauline Bendjebbar.
8. Élodie Escusa, « La lower middle class à Soweto », *Afrique contemporaine*, n°244, avril 2012, p.99-111.

Sarah ZOUHEIR

CES FEMMES QUI FONT BOUGER LE MAROC

Loin de l'image d'une femme arabe enveloppée dans les voiles d'une totale soumission à l'homme, l'identité des femmes maghrébines est complexe à décrypter. De la cheffe d'entreprise à la députée islamiste, en passant par la paysanne analphabète, le paysage féminin marocain est multiple et contrasté.

POUR UNE ÉMANCIPATION DES FEMMES RURALES : LES COOPÉRATIVES FÉMININES D'HUILE D'ARGAN

Point de départ : la cour d'une maison où caquettent quelques poules. La première porte à droite mène à la cuisine : sol en terre noircie, un foyer, quelques ustensiles, mais surtout un bruit... à peine perceptible, anodin et insignifiant. Ce bruit est celui d'un réfrigérateur dans un petit village du Souss.

L'histoire de cet appareil rejoint celui de la mobilisation des femmes rurales dans des coopératives pour produire de l'huile d'argan. 93% de ces coopératives ont été créées par des femmes, notamment dans le cadre de l'*Initiative Nationale du Développement Humain* (INDH)¹. Peu de structures sont aujourd'hui financièrement autonomes, mais elles permettent à des milliers de femmes d'avoir un revenu et de pouvoir équiper leur foyer.

La plupart d'entre elles sont analphabètes, mais en s'organisant en coopératives, les femmes rurales ont pu sécuriser leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie et de travail. Ce travail permet aux femmes d'être autonomes, d'autant plus que leur salaire est le seul revenu régulier du ménage. Toutefois, derrière ce succès apparent, ces coopératives manquent de ressources pour commercialiser leurs produits et faire face à une concurrence de plus en plus accrue.

Quoi qu'il en soit, dans une région fortement touchée par l'exode rural, la mobilisation de ces femmes autour de la valorisation de l'arganier est une initiative plus structurante pour la région où elles choisissent de rester qu'aller en ville occuper des emplois précaires.

LES MILITANTES FÉMINISTES MAROCAINES DU « PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ » ROMPUES AU TRAVAIL DE TERRAIN

Mars 2014, à quelques centaines de kilomètres d'ici, à Rabat, la capitale du pays, de jeunes femmes manifestent pour une plus grande liberté sexuelle des femmes et le droit à l'avortement.

Les militantes féministes marocaines du « printemps de l'égalité » sont rompues au travail de terrain. Pour ne citer qu'elle, Aïcha Ech-Chenna, Présidente de *Solidarité Féminine* et infirmière de formation, vient en aide aux mères célibataires. Déchues de tout statut social suite à leur grossesse non désirée, ces femmes sont souvent rejetées par leurs proches. En leur donnant la parole pour la première fois à visage découvert dans *À hautes voix* (Le Fennec, 2013), elle jette un nouveau pavé dans la marre qui n'en finit pas de crispier les esprits conservateurs.

Avec intelligence et débrouillardise, ces militantes ont remporté une victoire historique en octobre 2003 en obtenant une réforme en profondeur du Code du statut personnel (la *Moudawana*). Porté par le Roi, ce texte mettait fin à un bras de fer entre modernistes et islamistes sur la question du statut personnel des femmes. Ces avancées, dont la coresponsabilité des époux, le divorce par consentement mutuel, l'âge légal du mariage porté à 18 ans, consacraient l'égalité entre les hommes et les femmes dans le noyau familial.

Néanmoins, le bilan de cette réforme reste insatisfaisant bien que la nouvelle constitution votée en 2011 réaffirme les principes d'égalité et d'émancipation. Considérée comme une victoire historique au début des années 2000, sa mise en place reste très décevante dans la pratique, car les juges font une lecture laxiste des textes. La jurisprudence appliquée est bien éloignée de l'esprit progressiste du texte. Les mariages de mineures, par exemple, théoriquement interdits sauf après accord du juge, représentent 10% des mariages contractés.

Face au gouvernement islamiste, les militantes de gauche font pression pour réformer le Code pénal. Il leur a fallu deux ans pour obtenir gain de cause suite à l'affaire Amina El-Filali, du nom de cette jeune fille qui s'était suicidée après avoir été contrainte, comme l'y autorisait la loi, d'épouser son violeur. Certes, la modification de cet article 475 est un pas, mais une réforme en profondeur du Code pénal pour qu'il soit plus protecteur envers les femmes n'est pas encore à l'ordre du jour.

La représentativité politique des femmes connaît une mue grâce à une politique de quotas mise en place en 2011 pour les élections législatives. Désormais, 60 sièges sont réservés aux femmes ; elles sont aujourd'hui 67, toutes couleurs politiques confondues, à siéger à la Chambre au Parlement (soit 17% des députés). Toutefois, leur présence dans les instances locales est encore réduite.

CROISER LES REPRÉSENTATIONS FÉMININES D'UNE RIVE À L'AUTRE DE LA MÉDITERRANÉE

Aborder la question des femmes marocaines, et plus largement maghrébines, reste une question complexe tant le paysage féminin est pluriel. Fatima Mernissi, sociologue, nous invite à cerner les problématiques des femmes maghrébines dans une dialectique salvatrice qui convoque les femmes européennes et leurs conditions. Aussi, nous appelle-t-elle à croiser les représentations féminines, souvent façonnées par le regard des hommes d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Dans un style hautement corrosif, elle décrypte l'image de la femme arabe telle qu'elle est véhiculée dans les médias occidentaux.

Alors que de nombreux éditorialistes ont déjà prévu une identité toute faite, emballée dans un mélange douteux de religion et d'archaïsmes pour ces femmes, des intellectuelles arabes s'engagent pour les aider à se construire une identité propre en tant que femmes émancipées.

Fatima Mernissi décortique les archaïsmes qui façonnent l'image de la femme orientale, cloîtrée chez elle ou dans un harem, telle qu'elle a pu être diffusée en Europe. En décryptant des images produites par Ingres, Matisse ou encore Delacroix, elle explique que les odalisques, qui ont longtemps érotisé l'imaginaire des hommes en Occident, n'existaient en fait que dans les esprits de ceux-ci.

Selon la sociologue, cet Orient fasciné, construit autour du pouvoir, de la richesse et de la jouissance, continue à structurer les schémas mentaux en Occident et à donner une image décalée des femmes arabes. Malgré les discriminations réelles dont elles souffrent, ses thèses nous invitent à éviter d'instrumentaliser ces femmes.

Cette frontière entre les femmes et les hommes n'est qu'une ligne « *imaginaire qui n'existe que dans la tête de ceux qui ont le pouvoir* », comme le souligne Fatima Mernissi dans son ouvrage *Rêves de femmes. Une enfance au harem* (Le Fennec, 1997). La répartition « genrée » des rôles est beaucoup plus subtile que pourrait le croire un observateur peu rodé aux codes sociaux du monde arabe. Son idéal féminin et son « mythe civilisateur », c'est Shéhérazade dont la ruse et la parole lui permettent de conquérir un homme.

En somme, le combat des femmes maghrébines pour leur égalité et leur liberté reste intimement lié à la lutte de tous pour la démocratie. La pensée européenne, devant la profusion d'images d'actualité spectaculaires, ne doit pas instrumentaliser les femmes arabes en les enfermant dans des stéréotypes, bien que les difficultés de celles-ci en matière d'accès à la scène publique et économique soient réelles.

Sarah Zouheir
collaboratrice politique

Pour aller plus loin

Fatima Mernissi, *Le Harem et l'Occident*, Albin Michel, 2001.
Fatima Mernissi, *Les Aït-Débrouille*, Casablanca, Éditions Le Fennec, 1997.
Wassyla Tamzali, *Une éducation algérienne : de la révolution à la décennie noire*, Gallimard, Coll. Témoins, 2007.
Wassyla Tamzali, *Une femme en colère : lettre d'Alger aux Européens désabusés*, Gallimard, 2009.

1. L'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH), lancée par le Roi Mohammed VI le 18 mai 2005, vise à instaurer « la démocratie, la bonne gouvernance et un développement du pays au niveau économique, social, culturel et environnemental ». Cette initiative a permis de valoriser et de structurer l'ensemble des organisations œuvrant dans le champ de l'économie sociale.

Amadou Elimane KANE

ÉTHIQUE, CULTURE, ÉDUCATION ET RENAISSANCE AFRICAINE

Quand on considère la dynamique de la renaissance africaine, on voit que les leviers fondamentaux sont multiples. La renaissance africaine est une démarche qui propose un ensemble de valeurs en rupture avec les représentations afro-pessimistes.

Cette démarche de rupture doit s'accompagner d'une unité africaine avec pour pilier plusieurs articulations qui permettent d'œuvrer pour la renaissance :

- une unité culturelle avec la réappropriation du patrimoine historique qui soit transmise par le biais de l'école ;
- une unité économique et monétaire avec une réelle exploitation des richesses naturelles du continent ;
- une unité politique d'où doivent émerger une véritable démocratie, la défense des droits humains fondamentaux et la lutte contre les corruptions.

Mais ce projet panafricain ne pourra s'accomplir sans l'idée forte selon laquelle chaque Africain doit recouvrer une image juste de soi, avec l'estime et la confiance nécessaires à la réhabilitation de ses valeurs humaines, sociales, culturelles et éducationnelles. Cette prise de conscience est un élément fondamental pour comprendre la nature plurielle des enjeux majeurs du XXI^e siècle pour le continent africain.

L'ÉTHIQUE, VALEUR DE CHANGEMENT

Cependant, il existe un facteur décisif qui peut assurément mener aux valeurs républicaines qui nous préoccupent, je veux parler de l'éthique face à la responsabilité publique, à la conduite des États et à une gouvernance équitable.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'on entend par le terme « éthique » ? Observer une éthique est défini comme une « science de la morale » ou un « art de diriger la conduite ». Dans le domaine médical, il existe une éthique professionnelle, ou « bioéthique », qui permet de mettre au premier plan les objectifs de la recherche, de la médecine, au mépris des intérêts financiers et/ou personnels que représentent les divers *lobbyings*. Et bien je dirais que l'éthique professionnelle et humaine doit habiter tout l'espace citoyen et républicain du continent africain. C'est une condition nécessaire si l'on veut parvenir au développement, à la croissance réelle, et si l'on souhaite se relever dignement à travers les principes de la renaissance africaine. Ces deux attitudes doivent coexister de manière forte.

L'éthique est une valeur intrinsèque du changement politique, économique, social et culturel que l'on attend. Un professeur possède une éthique face à ses élèves. Il se doit de considérer chaque apprenant en capacité de réfléchir, de progresser, et il doit les respecter dans leur singularité et leur unité. Son principal objectif est d'aider ses élèves à apprendre. Un véritable artiste possède aussi une éthique dans ce qu'il exprime, ce en quoi il croit viscéralement. Il peut faire des compromis, mais pas de compromissions, car il ne doit pas se défaire de sa déontologie au risque de perdre son art, ou son âme. Celui qui céderait, par exemple, à une opération financière où l'art serait secondaire, bafoue la moralité dans laquelle il s'est engagé. Le journaliste possède une éthique qui est celle de transmettre l'information le plus justement possible, et ce au plus grand nombre. S'il s'associe aux puissants des États, s'il accepte de rendre public des événements maquillés, il viole les valeurs de son métier.

Et il en va ainsi naturellement pour tous les domaines professionnels.

De la sorte, on voit bien que la plupart des sociétés sont constituées d'une éthique, qui est un ensemble de codes moraux régis par les institutions qui garantissent l'équité et la justice.

Il en va de même pour l'exercice politique. L'éthique doit être au centre de tous les programmes politiques, au cœur de toutes les organisations qui forment les États africains, nos régions et nos nations. C'est le cadre moral qui doit prévaloir sur tout autre aspect au sein de nos institutions, et ce au plus haut niveau des responsabilités.

L'INTÉGRITÉ POLITIQUE, PIERRE ANGULAIRE DE LA RENAISSANCE AFRICAINE

L'éthique doit s'inscrire dans le code des valeurs républicaines et ne jamais céder aux enjeux financiers et aux réussites matérielles et personnelles. L'intégrité doit être le premier engagement pour les hommes et pour les femmes qui sont destinés aux plus hautes responsabilités.

Au XXI^e siècle, il n'est plus acceptable de voir à la tête des États africains, la corruption, le népotisme, l'impunité, et d'agir comme si cela était tout à fait normal. Ces pratiques immorales et injustes sont tellement courantes que l'on n'y prend plus garde ; et cela est grave car elles se banalisent.

Moi, je dis que c'est un fléau qui doit cesser ; c'est une gangrène croissante qui empêche à la fois le développement et la véritable démocratie.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est bâtir les valeurs républicaines africaines et les garantir durablement. Comment est-il possible que certains hommes politiques des pays en voie de développement soient plus riches

que les chefs d'États qui exercent en Occident ? Ceci est inacceptable et conduit assurément à la faillite économique et morale.

Il faut construire un pacte vertueux qui assure que :

- celui qui dirige les affaires publiques s'engage à une conduite honnête et une éthique à toute épreuve ;
- celui qui a en charge les deniers publics a des comptes à rendre à chaque moment de sa carrière administrative ou politique.

C'est un changement radical qui doit s'opérer dans la conduite des États, et chaque homme, chaque femme, tous les acteurs intègres doivent lutter contre toutes les formes de profits. La moralisation politique doit guider tous les projets de changement. Sans cela, l'échec perdurera et la misère grandira encore.

Chacun doit avoir à l'esprit qu'il faut combattre inlassablement ce qui mène à la « banqueroute » : la corruption, le népotisme, l'impunité. Voici les trois grands coupables des États africains et du continent tout entier qui conduisent à l'immobilisme culturel.

C'est un des grands défis du XXI^e siècle que de bâtir ensemble les piliers républicains africains qui permettent des gouvernances saines et de la justice sociale.

Mais les solutions pérennes pour anéantir l'effondrement des nations africaines sont aussi la fraternité, la solidarité, l'intégrité, l'unité et la transmission de ces valeurs par l'éducation et la formation des élites. Ainsi, si nous partageons ces valeurs éthiques et républicaines, que nous les inscrivons au patrimoine culturel africain et que nous les mettons en place comme un rempart indestructible, nous pourrions contribuer à l'émergence de notre continent et à la renaissance africaine. Nous pourrions enfin entrer sur le grand échiquier économique et politique mondial qui mène assurément à la créativité.

Amadou Elimane Kane
écrivain poète, enseignant,
fondateur de l'*Institut Culturel Panafricain*

Prochain numéro d'Après-demain

LE LOGEMENT

à paraître en février 2015

Exemple à suivre

Dans chaque numéro, nous vous proposons l'exemple d'une action collective qui a pour vocation de lutter contre le racisme et le communautarisme et d'apprendre à "vivre ensemble" dans la Cité laïque et républicaine.

A. D.

OFFRIR UN ESPACE RENFORÇANT L'ESTIME DE SOI ET LE LIEN MÈRE-ENFANT : LA CLÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT RÉUSSI

Retour sur le projet d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement pour les femmes étrangères victimes de violences mené par *La Cimade* et financé par la *Fondation Seligmann*.

Elles sont d'abord cinq, rejointes quelques mois après par trois autres. Jeunes femmes de nationalités diverses - sénégalaise, malienne, cambodgienne, congolaise, togolaise, guinéenne - elles sont accompagnées de leurs enfants en bas âge.

Leur point commun : un long parcours d'exil et d'étrangeté marqué par les violences subies au sein de leur famille, ce qui leur a appris la méfiance, mais aussi le courage de continuer à se battre pour elles et pour leurs enfants. Dans leur regard se lit également l'espoir de pouvoir enfin se poser, retrouver un peu de sérénité malgré la précarité, se sentir en sécurité afin de recommencer une vie plus stable et indépendante.

SE RECONSTRUIRE PSYCHOLOGIQUEMENT

Répondre à leurs attentes est un enjeu de l'accompagnement d'autant plus que des fragilités relatives à leur estime personnelle persistent ; fragilités qui se reflètent dans le comportement de leurs enfants, terrés dans un mutisme ou dans une agitation colérique. Le défi est important car nous avons fait le choix d'accueillir des femmes dans des situations les plus précaires ; celles pour lesquelles nous savions que les autres foyers ne les accueilleraient pas.

L'incertitude est grande quant au temps nécessaire pour aider ces femmes à se relever et reprendre en main le cours de leur vie, leur autorité parentale et l'éducation de leurs enfants. Comment savoir combien de temps sera nécessaire pour qu'un être humain brisé puisse se remettre debout ?

SE DONNER UN AVENIR POUR ELLES ET LEURS ENFANTS

Par ailleurs, nous nous sommes questionnés sur la manière d'y parvenir. Leur proposer un hébergement, leur procurer de quoi subvenir à leurs besoins matériels et obtenir un droit au séjour ne sont pas une finalité en soi. Il est essentiel de prendre le temps de la rencontre, repérer forces et faiblesses, et travailler à partir de ces éléments pour leur permettre de rebondir et de construire un avenir à leurs enfants.

Le projet requiert aussi une réflexion permanente sur nos manières de faire et d'identifier les partenaires adaptés, notamment dans les domaines médico-psychologique, scolaire ou encore culturel. Les femmes peuvent donc bénéficier de la mise en place d'ateliers collectifs : ateliers sociolinguistiques, pour la recherche d'un emploi, ou encore de soutien à la parentalité. Dans notre volonté de prise en charge des jeunes enfants, nous avons également réfléchi à de nouveaux modes de garde, ainsi qu'au développement d'ateliers d'expression et d'animation.

Dix-huit mois après leur arrivée, tous les enfants en âge d'être scolarisés vont à l'école maternelle ; certains ont même commencé leur scolarité à 2 ans et demi en petite section. Même les plus timides se sont fait des amis avec qui ils jouent et s'amusez allègrement dans le parc du foyer. Les plus agités ont retrouvé la sérénité tout en gardant l'espièglerie de tout enfant en train de découvrir le monde sans violence. Leurs mères retrouvent le sourire et s'investissent de près et avec intérêt dans la scolarité de leurs enfants, rencontrant les professeurs et renforçant leur apprentissage du français afin de mieux les accompagner.

Aujourd'hui, elles ont quasiment toutes déposé un dossier de demande de régularisation de leur situation administrative, et au moins quatre des huit femmes accueillies bénéficient d'un titre de séjour stable leur permettant de travailler.

Avec ou sans papiers, ces femmes se forment, apprennent un métier et trouvent un emploi - des missions temporaires ou des contrats plus stables - dans les domaines de la restauration et des services à la personne. D'ailleurs, deux d'entre elles bénéficient d'un contrat de travail pérenne.

La confiance et la force nécessaires retrouvées, les femmes peuvent alors entamer les longues et parfois difficiles démarches de divorce ou de reconnaissance de l'autorité parentale.

RETROUVER AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE

Deux femmes ont d'ores et déjà quitté le projet. L'une d'entre elles a décidé de partir, autonome et consciente de ses capacités : cette période de reconstruction à

La Cimade lui a donné les moyens de réussir ce nouveau départ, ainsi que ses retrouvailles avec sa famille. Pour une autre, sa situation a nécessité une nouvelle mise en sécurité organisée en collaboration avec les institutions étatiques. Dans les deux cas, le lien avec *La Cimade* n'est pas coupé et des relations fortes de confiance persistent.

Pour les six autres femmes et leurs cinq enfants, leur capacité à rebondir ne fait plus aucun doute. Pourtant, il reste encore des étapes à franchir - d'ordre juridique et professionnel - pour que ces familles accèdent à un logement autonome, et ainsi à leur indépendance.

Des étapes qui peuvent s'avérer rudes et complexes - faire un recours contre une décision négative de la préfecture, obtenir la reconnaissance de son autorité parentale, trouver un emploi - et pour lesquelles un accompagnement socio-juridique est fondamental, au risque de voir s'effondrer ce que nous avons réussi à construire avec elles jusqu'ici.

Dans le cadre de ce projet soutenu par la *Fondation Seligmann*, nous avons pu accorder aux femmes du temps et de la considération pour leur vie personnelle et pour leurs enfants. Ainsi, le couple mère-enfant repart sur des bases solides : la mère, devenue le pilier de la famille, est capable de reconnaître sa valeur, elle devient émotionnellement et économiquement indépendante et permet à ses enfants de s'épanouir dans un environnement paisible.

La Cimade
www.lacimade.org

Ligue des droits de l'Homme

FONDÉE EN 1898



Face à la montée et à la banalisation des idées d'extrême droite, la Ligue des droits de l'Homme appelle tout(e)s les citoyen(ne)s à se mobiliser au sein d'un vaste élan démocratique et républicain. Il est essentiel de rappeler que la liberté, l'égalité et la fraternité sont plus que jamais les clés de l'avenir que nous voulons. La LDH entend ainsi poursuivre, inlassablement, le combat qu'elle mène de longue date pour toutes les libertés et la défense des droits, indivisibles et universels.

Rejoignez la LDH : pour faire barrage à la haine, à la xénophobie, à toutes les discriminations, aux propos sexistes, homophobes, racistes, antisémites, aux discours anti-Roms, anti-musulmans...

Pour nous soutenir et en savoir plus sur nos actions : www.ldh-france.org
Suivez-nous sur [facebook.com/ldhfrance](https://www.facebook.com/ldhfrance) et sur [Twitter @LDH_F](https://twitter.com/LDH_F)

LES ACTIONS SOUTENUES PAR LA FONDATION SELIGMANN

La Fondation Seligmann soutient en *Zones Urbaines Sensibles (ZUS)* et dans les quartiers *Politique de la Ville* à Paris, dans l'Essonne et la Seine-Saint-Denis, des initiatives locales diverses, participant à la lutte contre le racisme, à l'insertion des étrangers dans la société - enfants, jeunes, femmes - selon une approche intergénérationnelle : actions d'accompagnement scolaire, d'alphabétisation, de prévention, de renforcement du lien social et du « vivre ensemble », d'ouverture sur la culture. Ces aides financières peuvent s'inscrire dans la durée, par l'aide à l'investissement (achat de dictionnaires, de ressources documentaires, de logiciels, de matériels éducatifs et sportifs...), à la formation de bénévoles, à l'action directe (prise en charge de la billetterie, du transport, des ateliers pédagogiques lors de sorties culturelles, participation aux frais de transport, d'hébergement lors de séjours...), ainsi que par la mise en place de conventions pluriannuelles.

De juin 2007 à juin 2014, la Fondation Seligmann a participé au financement de 225 projets, dont la moitié s'est déroulée en milieu scolaire, portés par 37 établissements scolaires et 90 associations, et bénéficiant directement à plus de 200 000 enfants, jeunes et adultes en insertion.

DU TRAVAIL DE MÉMOIRE

Le Collège Jean-Baptiste Clément à Paris 20^{ème}, en Réseau de Réussite Scolaire, mène depuis 2012 un travail de mémoire pluridisciplinaire autour de l'histoire de la Shoah avec l'ensemble des élèves des classes de 3^{ème}, dont l'objectif est d'engager, au-delà de l'acquisition de connaissances complémentaires au programme scolaire et de méthodes, une réflexion morale et citoyenne pour donner du sens aux valeurs républicaines et humanistes d'égalité, de tolérance, de vigilance et de lutte contre les discriminations.

Pour l'année scolaire 2014-2015, ce projet porte sur l'étude de témoignages et de documents divers, la réalisation d'un voyage d'étude à Auschwitz, la rencontre d'anciens déportés lors des cérémonies mémorielles et l'élaboration de divers travaux de restitution (site Internet regroupant des témoignages sonores, diaporama, notices biographiques et bibliographiques, exposition à la Mairie du 20^{ème}).

La Fondation Seligmann prend en charge les frais de séjours à Auschwitz.

À L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'OUVERTURE CULTURELLE

Au sein des établissements scolaires

Le Terrier d'Hégésippe, association parisienne, propose des ateliers de sensibilisation et de pratique des métiers de journaliste et photographe à 25 élèves de 4^{ème} du Collège François Villon à Paris 14^{ème}, au cours desquels ils découvrent et apprennent les techniques de l'interview et du reportage, des prises de vue et du cadrage, de la prise de son, de la rédaction d'articles, et abordent l'histoire de la photo, avec la réalisation d'un important projet final multimédia sur la thématique du « territoire ».

Cette démarche sensibilise les élèves à leur quartier et favorise le respect de l'autre par des rencontres avec les habitants, l'estime de soi et l'égalité des chances. La Fondation Seligmann finance l'achat du matériel photo, des tirages numériques et des fournitures, ainsi que de la billetterie et des transports nécessaires à la réalisation du projet.

Le Collège Lucie Faure - site Garcia à Paris 20^{ème}, en Réseau de Réussite Scolaire, initie pour l'année scolaire 2014-2015 un travail pluridisciplinaire sur la lecture et l'écriture en l'articulant à l'oralité, avec l'intervention d'un poète d'origine sénégalaise Amadou Elimane Kane. Ce projet permet à 50 élèves de 5^{ème} et 4^{ème}, en grande difficulté scolaire et issus majoritairement de l'immigration et/ou d'un milieu défavorisé, de renforcer la maîtrise de la langue, de donner du sens aux apprentissages, de favoriser l'estime de soi par la valorisation de leur créativité, notamment à travers la mise en mots et en musique de leurs travaux avec une diffusion sur *Radio Clype*, et ainsi de lutter contre le décrochage scolaire.

Grâce à la *Fondation Seligmann* les élèves recevront le recueil d'Amadou Elimane Kane et le CDI du collège pourra acquérir de nouveaux ouvrages.

En mars 2014, 68 enfants, âgés de 4 à 6 ans, de l'école maternelle *Tchaïkovski*, située au sein du quartier Politique de la ville de La Chapelle à Paris 18^{ème}, sont partis en classe découverte dans une ferme à Romagne dans le Poitou. Ce séjour a permis aux enfants de sortir de leur quartier, en découvrant un environnement différent, voire inconnu, avec les animaux et les produits issus du lait, d'apprendre les règles de la vie en collectivité et de renforcer leur maîtrise de la langue orale.

La *Fondation Seligmann* est intervenue pour la prise en charge des frais de transport.

Dans les quartiers

L'association *Môm' Didot* à Paris 14^{ème} organise des ateliers tout au long de l'année scolaire, ainsi que des stages durant les vacances, autour de l'image par le biais du multimédia et la gravure (modelage, dessin, danse, écriture, mime, citoyenneté, photographie) à destination d'une soixantaine d'enfants, âgés de 6 à 11 ans, du quartier de la Porte de Vanves, issus majoritairement de familles fragilisées. Cette démarche favorise l'ouverture culturelle, la créativité, l'égalité des chances et l'estime de soi par la valorisation des travaux des enfants lors d'expositions, de spectacles, de la diffusion de films/reportages, en présence des familles et des habitants du quartier. Elle encourage ainsi la création de liens entre les habitants d'un même quartier et la mixité sociale.

La *Fondation Seligmann* finance l'achat d'ouvrages pédagogiques, de matériels audio, vidéo et pédagogique.

Afin de permettre la poursuite des activités proposées par l'association du *Théâtre du Fil* à Savigny-sur-Orge, telles que l'accueil de 25 stagiaires pour la création et l'animation théâtrale dans le cadre de la compagnie-école et l'animation théâtrale dans les quartiers sensibles et établissements spécialisés (Institut médico-éducatif, Établissement Régional d'Enseignement

Adapté, Protection Judiciaire de la Jeunesse), la *Fondation Seligmann* prend en charge les frais de réparations du véhicule utilitaire. Améliorer les moyens de transport de la compagnie-école pour se rendre auprès des populations, souvent privées de l'action culturelle de proximité et de manifestations festives, dans l'incapacité de se déplacer en dehors de leur quartier, favorise l'ouverture culturelle et l'égalité des chances.

L'association *Questions de regard* à Montreuil a pour objectifs de sensibiliser les jeunes au monde professionnel, de les valoriser en leur donnant accès au milieu de l'audiovisuel, de favoriser l'ouverture culturelle et de prévenir l'échec scolaire, les comportements délinquants, l'exclusion. Une soixantaine de jeunes - 30 élèves de Seconde du *Lycée Jean Jaurès* à Montreuil et 34 mineurs détenus à la *Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis* - sont amenés au cours de l'année scolaire à élaborer et réaliser un film commun, sans se rencontrer, à travers la circulation des idées, des textes et des enregistrements. Ce projet pluridisciplinaire, conduit par deux réalisatrices en collaboration avec les équipes éducatives du lycée et du centre des jeunes détenus, permet aux élèves de bénéficier d'un apprentissage technique avec la réalisation de scènes et entretiens et l'initiation au montage et au cinéma d'animation, avec l'aide de la *Fondation Seligmann* pour les frais de mixage, les déplacements et l'achat des fournitures.

L'ACCUEIL ET L'AIDE AUX ÉTRANGERS

L'association *Français Langue d'Accueil* à Paris 10^{ème} propose des ateliers de français pour 420 demandeurs d'asile et réfugiés non francophones, avec une préparation au DILF et au DELF, afin de leur permettre une meilleure compréhension de la société d'accueil et faciliter leurs démarches dans la vie quotidienne, le suivi de la scolarité de leurs enfants et leurs recherches d'emploi. La *Fondation Seligmann* a décidé de participer au financement des inscriptions au DILF et au DELF en 2014.

Le *GISTI* (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés) combat toutes les formes de racisme et de discrimination. Il réunit toutes les informations sur la situation juridique, économique et sociale des étrangers et des immigrés ; il informe et soutient les étrangers dans l'exercice et la protection de leurs droits. La *Fondation Seligmann*, avec la constitution d'un fonds dédié, permet la prise en charge totale ou partielle des frais d'inscription aux stages de formation de 215 personnes, stagiaires ou bénévoles d'associations impliquées dans l'assistance gratuite de personnes migrantes dans les domaines de l'accès aux droits et de l'intégration.

Annie Snanoudj-Verber

Déléguée générale de la *Fondation Seligmann*



A LIRE

FRÈRES MUSULMANS

Enquête sur la dernière idéologie totalitaire

Par **Michaël Prazan**

Grasset

C'est un document impressionnant d'informations et de précisions historiques que Michaël Prazan a produit dans la foulée d'un documentaire télévisé sur la confrérie des Frères musulmans. Précisant lui-même qu'il ne peut être considéré comme neutre et impartial compte tenu de ses origines, ses très nombreuses rencontres avec des Frères musulmans lui permettant de raconter la genèse de la confrérie et de décrire son actualité, ainsi que l'exhaustivité de son analyse, incluant les rivalités au sein du camp islamiste et la responsabilité des Occidentaux dans la création et le développement des mouvements fondamentalistes, rassurent quant à son projet.

Au lendemain du renversement du Président Morsi en Égypte, et alors qu'un « État islamique en Irak et au Levant » prétend rétablir le califat dans le monde arabe, voire au-delà, le lecteur est informé de ce que veulent les Frères musulmans et leurs alliés, et de ce à quoi il faut s'attendre dans les prochaines années, quelle que soit la tournure prise par les événements au jour le jour. Un des points-clés de la thèse du livre est l'inscription dans le temps de la stratégie des fondamentalistes de la confrérie, se distinguant à ce titre de celle d'*Al-Qaïda*.

Le livre refermé, le lecteur a compris son sous-titre !

LA PAIX À L'ŒUVRE

Correspondance 1977-1981

Par **Anouar el-Sadate et Menahem Begin**

Traduit par Léa Drouet

Éditions Intervalles

Ce recueil d'échanges épistolaires entre le Président d'Égypte et le Premier ministre d'Israël fait écho à un des chapitres du livre de Michaël Prazan dont il est, de fait, une annexe. Historiquement intéressant, ce recueil donne à voir comment deux responsables politiques de pays qui se sont fait la guerre à plusieurs reprises dialoguent en vue d'obtenir un accord de paix, sans toutefois parvenir à un accord global. Il est étonnant de voir cette cohabitation entre des échanges de haute tenue formelle et des disputes presque enfantines. La fragilité des accords de Camp David et de la Maison-Blanche est visible à travers les lettres échangées. Quelle est la part des gages donnés aux opposants à ces accords et celle des vraies disputes ? Il est difficile de le savoir. Avec le recul, on constate que les accords strictement israélo-égyptiens ont tenu - ce qui n'est pas un moindre exploit compte tenu du contexte de la région - mais qu'aucun autre progrès n'a été accompli depuis, notamment en ce qui concerne la question palestinienne. Et rien ne permet d'entrevoir une solution. Mais rappelons-nous que la venue de Sadate à Jérusalem n'était pas non plus prévisible. Reste à espérer que la région reste celle des miracles...

INDÉTECTABLE

Par **Jean-Noël Pancrazi**

Gallimard (Collection Blanche)

Ce livre s'inscrit dans la lignée des ouvrages consacrés à la cohorte des « invisibles » constituée par les immigrés qui n'ont pas de place dans la société occidentale, et en particulier française. Mady est un sans-papiers africain qui, après dix ans passés en région parisienne, finit par se faire arrêter et expulser un 14 juillet. Car en dépit de ses espérances, le dixième anniversaire de son arrivée en France n'est marqué par aucun « miracle ; aucune planète invisible ne s'est approchée de la terre pour en bouleverser les lois en automne, illuminer la France, irradier les mairies, changer l'ordre des dossiers, les priorités, leur accorder à tous en une minute le droit de rester ici ». La vie de Mady est donc un échec, aussi bien pour ce qui concerne ses ambitions en France que son amour pour Mariama. Seule sa dignité, de celle qu'on rencontre chez les « princes de la SONACOTRA », est préservée. Mais à quoi bon ?

Le livre de Jean-Noël Pancrazi est de ceux qui rappellent que dans une société qui se dit égalitaire et accueillante, il existe une partie de l'humanité qui est condamnée à survivre plutôt qu'à vivre. Il appartient au lecteur de se le rappeler quand les débats sur l'immigration s'en tiennent aux aspects numériques, économiques et politiques du dossier.



LA FRANCE LIBRE FUT AFRICAINE

Par **Eric Jennings**

Perrin – Ministère de la Défense

D'un livre sur l'histoire de la France libre publié en coédition avec le Ministère de la Défense, on peut s'attendre à un récit conforme à la geste gaullienne. Or, il n'en est rien. Eric Jennings, professeur d'histoire canadien, entreprend de souligner que la France libre n'est pas née à Londres ou à Alger, mais en Afrique-Équatoriale française (A.-É.F.) et au Cameroun, dont le ralliement date d'août 1940.

Ce ralliement fut-il idéologique ? A-t-il favorisé l'amélioration du sort des « indigènes » ?

D'un grand intérêt documentaire, contribuant à une approche de l'Histoire la plus objective possible, le récit met aussi en exergue les abus de la colonisation. Car si la France libre s'est battue pour la libération de la métropole, elle ne s'est pas engagée sur l'émancipation des populations colonisées. Au-delà du récit des événements, l'analyse de cette période vise ainsi à éclairer les prémisses de la lutte pour la décolonisation conduite souvent par des acteurs de la lutte contre le nazisme.

La connaissance du régime de Vichy a notoirement progressé grâce à un universitaire américain, Robert Paxton ; celle de la France libre est enrichie par un universitaire canadien, Eric Jennings. En la matière, il est parfois difficile d'être prophète en son pays...

LA NUIT DES SECRETS

Par **David Doma**

Éditions Intervalles

Dialogue épistolaire entre quatre victimes de l'Histoire, *La nuit des secrets* met en scène un écrivain imposteur, Isaac, une déportée à Ravensbrück, Rachel, revenue de l'enfer et véritable auteur du livre qui a rendu Isaac célèbre, un ancien SS qui a eu un sentiment pour Rachel, Horst, et le fils de ce dernier, Juan. La galerie de portraits est complétée par un cinquième personnage, Heinz, supérieur et « mentor » de Horst. Fonctionnaire de la barbarie à Ravensbrück, Horst martyrise Rachel en même temps qu'il la protège pour le temps de son plaisir.

La mécanique du roman se met en route après l'aveu d'Isaac à la fin de sa vie qu'il n'est pas l'auteur du livre qui l'a rendu célèbre. Cela conduit le fils d'un soldat SS à raconter l'histoire de son père qu'il découvre à travers un journal secret, dont il prend connaissance après avoir tué celui qu'il appelle tout au long du récit, à une seule exception près, son « géniteur ».

Le roman plonge le lecteur dans les horreurs de la guerre à l'échelle des individus. Il souligne sans complaisance la complexité de la nature humaine. Aucun manichéisme ne prévaut chez les acteurs du drame, à l'exception du personnage ignoble de Heinz. Les quatre personnages centraux du roman cherchent à se délivrer de leurs erreurs, de leur destinée sans jamais y parvenir.

ILS VOULAIENT JUSTE VIVRE

Chronique des miens

Par **Helena Volet**

Éditions de l'Aire

Nul ne dira jamais assez que la première moitié du XX^e siècle fut celle de l'horreur, des drames individuels et collectifs. Dans son livre en forme de biographie romancée, Helena Volet raconte l'histoire de ses ascendants, tous victimes de l'Histoire, rares rescapés. Ce fut le cas de ses parents, Erno, juif tchécoslovaque de l'Empire austro-hongrois, et d'Ania, ukrainienne subcarpathique. Cette histoire commence avant la Première Guerre mondiale, à une époque plutôt favorisée, y compris pour les pauvres et pour les Juifs. Avec la guerre de 14-18, les morts, les ruines et les traumatismes se succèdent. Rares sont ceux qui s'en sortent. Pour cela, il faut que deux conditions soient réunies : la chance et une force de caractère hors du commun. Ces deux conditions sont réunies à des milliers de kilomètres de distance par Erno et Ania. Partis du froid de la Russie et de la chaleur de l'Égypte, leurs destins finissent par se rencontrer après des péripéties improbables marquées par le sang et les larmes. On comprend que leur fille se soit spécialisée en stress post-traumatique !

RÉVEILLE-TOI PAPA, C'EST FINI !

Par **Jean-Raphaël Hirsch**

Albin Michel

Fils de déportés, Jean-Raphaël Hirsch a été un très jeune résistant. Il a aussi été un « enfant de Moissac » dans la Maison créée par sa tante dès le 5 décembre 1939 pour recueillir des enfants juifs étrangers ayant perdu leurs parents ou mis à l'abri.

Après avoir décrit les multiples épisodes de sa vie avant et pendant la guerre, avec la création des *Éclaireurs israélites de France* (EIF) et de l'*Œuvre de Secours aux Enfants* (OSE), il raconte son combat pour réussir dans la vie malgré ses difficultés liées à son « statut » d'enfant caché. Il insiste sur le fait qu'on ne guérit pas de la Shoah et que de nombreux enfants cachés ont été traumatisés par ce qu'ils ont connu, au point d'en être marqués toute leur vie. Devenu Professeur de médecine, il se bat pour l'accès du plus grand nombre aux soins en contribuant, aux côtés de Pierre Laroque, à créer la sécurité sociale et en développant des centres médicaux.

La conclusion de son livre contient à la fois une déclaration d'amour à la France « profonde », mais aussi une grande défiance vis-à-vis de la France « officielle », après ce qu'elle a fait aux Juifs pendant la guerre. Cela le conduit à affirmer qu'il est juif, puis français, et à proclamer son attachement à Israël.

PRIX SELIGMANN 2014 CONTRE LE RACISME



Livres

LE ROYAUME SANS RACINES

par Sema KILIÇKAYA

in octavo Éditions - 2013 - 360 pages

« Nous sommes nombreux à courtiser la mémoire de l'immigration », écrit Zora (la narratrice) à la fin de ses mémoires. Et il est vrai que de nombreux ouvrages ont été consacrés à ce sujet. J'en ai lu quelques uns que je classe selon leur genre : évocation, démonstration, dénonciation. Mais rares sont les ouvrages consacrés à l'immigration qui emportent, réjouissent, rendent gai et triste en même temps. Et aussi qui donnent envie de s'approprier une poésie du verbe, de l'image et de la musique propre à la culture de gens qui, immigrés, connaissent illusions, désillusions et intégration.

Ce livre, bien qu'écrit chronologiquement, fait remonter le temps. Il se conclut sur la « francisation » d'une jeune immigrée révoltée contre elle-même, contre ses parents, sa culture, et qui, en définitive, s'accepte (y compris physiquement) en devenant une passerelle entre ceux qui sont comme ses parents et la culture du pays d'accueil. Cet aboutissement est la conclusion d'un cheminement décrit tout au long du livre. Il dénonce les ravages de l'intolérance, des conflits entre les communautés

(alaouites, sunnites, kurdes). Il raconte aussi la rencontre au sein d'un village vertical, une tour de Babel - un immeuble - entre communautés immigrées qui, d'abord méfiantes, finissent par s'accepter, se comprendre et échanger des services et, ce qui est le plus important, des plats cuisinés. À telle enseigne qu'un des rares « vrais » Français qui habite l'immeuble affiche un rejet bougon des Turcs, mais tempère sa xénophobie en admettant que leur cuisine est bonne.

Écrit dès son prologue dans une langue sucrée, épicée, parfumée, jamais ampoulée, souvent surprenante, ce livre familiarise avec l'immigré. Il souligne que les liens qui se créent entre immigrés d'origines différentes sont une manière de partager l'épreuve de l'intégration. Il se lit aussi comme un hommage au pays d'accueil, en dépit de ses défauts, de son climat et de ses habitants. Il donne la parole à la mémoire qui, tels les chœurs de la tragédie grecque, commente de chapitre en chapitre la destinée des héros.

L'originalité du livre tient aussi dans le fait qu'il décrit le destin de l'immigration turque en France, qui n'est pas celle à laquelle on pense

Le Prix Seligmann contre le racisme a été créé en souvenir des combats menés par Françoise et François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la Résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie. Il récompense annuellement une création écrite, individuelle ou collective, consacrée à la lutte contre le racisme et contribuant à la victoire de la raison et de la tolérance.

Le Prix Seligmann 2014 contre le racisme a été décerné à Sema Kiliçkaya, pour son ouvrage *Le royaume sans racines*, par la Chancellerie des Universités de Paris, le jeudi 16 octobre 2014, sous la présidence de Monsieur François Weil, Recteur de l'Académie, Chancelier des universités de Paris.

en premier. D'ailleurs, les immigrés en Europe sont appelés en Turquie *Alamandji* (parmi lesquels il y a les *Fransawis*).

Le lecteur qui connaît les actions de la *Fondation Seligmann* ne manquera pas d'être frappé par l'hommage rendu par l'héroïne à « Monsieur Larousse », c'est-à-dire au dictionnaire qui lui a permis de faire tant de découvertes. Le bien-fondé de la distribution de dictionnaires à des familles de primo-arrivants est conforté par le récit de cette jeune turque qui souligne qu'avec le dévouement de son institutrice, le dictionnaire a été décisif pour son avenir.

Enfin, il s'agit aussi d'un vrai roman qui captive avec sa façon de raconter ou de suggérer un fait dont la clé est donnée plus tard, à un moment inattendu. C'est le récit de la conquête d'une jeune immigrée par la langue française, de son émancipation grâce à sa volonté de changer pour être elle-même, et qui achève son cheminement en enseignant le « français langue étrangère ».

C'est un livre magnifique !

Guy Snanoudj

Journal trimestriel de documentation politique

**Après-
demain**
Organe
de la Fondation Seligmann

Dans chaque numéro : le dossier facile à classer, méthodique et objectif d'un sujet actuel, politique, économique ou social, conçu pour aider ceux qui veulent comprendre les problèmes contemporains (bibliothèques - services de documentation) et ceux qui ont la charge de les expliquer : enseignants, éducateurs, syndicalistes, animateurs de groupes...

L'ensemble des articles du journal Après-demain parus de 1957 à 2010 inclus sont en consultation libre directement sur le site internet www.fondation-seligmann.org.

Après-demain n'est pas vendu en kiosques, mais seulement dans quelques librairies. Articles, numéros et abonnements sont à commander en ligne ou avec le bon de commande.

Numéros parus en 2012

- N° 21 (NF) L'école dans la société
- N° 22 (NF) Médicaments : entre progrès et profits ?
- N° 23 (NF) Les droits des immigrés
- N° 24 (NF) Quel avenir pour les jeunes ?

Numéros parus en 2013

- N° 25 (NF) Consommons responsables
- N° 26 (NF) Aujourd'hui, les femmes !
- N° 27 (NF) / N° 28 (NF) Après-demain, et après ?

Numéros parus en 2014

- N° 29 (NF) L'impôt : pour un consentement renouvelé
- N° 30 (NF) La Justice en perspectives
- N° 31 (NF) / N° 32 (NF) Demain l'Afrique

Bon de commande page 18

Offres d'abonnement

	Offre papier	Offre numérique	Formule intégrale
<i>Descriptif des abonnements</i>	<i>Recevez chaque trimestre le journal Après-demain chez vous.</i>	<i>Retrouvez chaque trimestre le journal Après-demain sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours).</i>	<i>Recevez chaque trimestre le journal Après-demain chez vous et sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours).</i>
Abonnement annuel* :			
- Ordinaire	34 €	34 €	
- Etudiants, syndicalistes	26 €	26 €	
- Groupés (5 et plus)	26 €	-----	Tarif unique de 54 €
- Etranger	51 €	34 €	
	Version papier	Version numérique	
Prix du numéro* :			
- France	9 €	9 €	
- Etranger	11 €	9 €	
Collections reliées* :			
- Des numéros par année avant 2007	34 €	-----	
- Collections reliées des années 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012	60 €		

* Remise libraire : 10% - TVA non applicable (Art. 293 B du CGI)

Paiement par chèque bancaire ou par virement à l'ordre de :
Fondation Seligmann - Journal Après-demain
Organe de la Fondation Seligmann - BP 458-07 - 75327 Paris Cedex 07
Siret 493 754 246 00012 - APE 9499 Z

Paiement en ligne sur le site de la Fondation Seligmann
www.fondation-seligmann.org
apres-demain@fondation-seligmann.org